



# Rapport sur le quatrième trimestre de l'exercice 2023

Engagés pour un monde connecté



# Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 29 juin 2023, porte sur les activités, la performance financière et la situation financière de Tecsys Inc. (« Tecsys », ou la « Société ») au 30 avril 2023 et au 30 avril 2022 et pour les exercices clos à ces dates et devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et des notes y afférentes. L'exercice 2023 renvoie à la période de 12 mois close le 30 avril 2023 et l'exercice 2022 renvoie à la période de 12 mois close le 30 avril 2022.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les états financiers consolidés sont préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

Sauf indication contraire, le présent document et les états financiers consolidés sont en dollars canadiens. La monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales est le dollar canadien, à l'exception de ses filiales danoises, dont la monnaie fonctionnelle est la couronne danoise.

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 29 juin 2023. Des renseignements supplémentaires sur Tecsys Inc., notamment les documents d'information continue tels que la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que les énoncés prospectifs reposent sur les hypothèses, les attentes actuelles et les estimations que la Société pense être raisonnables, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés puisque les résultats réels peuvent varier de ceux présentés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes faisant référence à l'avenir, tels que « croit », « entend », « pourra », « fera », « prévoit », « estime », « anticipe », « poursuit » ou des termes similaires ou des variations de ces termes ou leurs contraires, et l'utilisation du conditionnel ainsi que d'expressions semblables.

Ces énoncés prospectifs, qui ne sont pas des faits historiques, comprennent des affirmations fondées sur les hypothèses de la direction et ne peuvent être considérés comme une garantie de la performance future. Ils sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment à la conjoncture économique future, aux marchés que sert la Société, aux mesures prises par les concurrents, aux nouvelles grandes tendances technologiques et à d'autres facteurs, dont un grand nombre ne peuvent être influencés par la Société, qui pourraient causer une différence considérable entre les résultats réels et ceux révélés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux résultats ou de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toutes raisons autres que celles exigées par la loi. Les facteurs importants qui pourraient influencer sur les prévisions comprennent, sans s'y limiter, les facteurs présentés à la rubrique « Risques et incertitudes ».

Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer, et pourraient différer considérablement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces énoncés sont fondés sur de nombreuses hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment les hypothèses formulées à l'égard des éléments suivants : i) l'environnement concurrentiel; ii) les risques liés l'exploitation; iii) la direction et le personnel de la Société; iv) l'investissement en immobilisations réalisé par les clients de la Société; v) la mise en œuvre de projets de clients; vi) les liquidités; vii) la conjoncture financière et géopolitique mondiale; viii) la mise en œuvre de la stratégie commerciale de la Société; ix) le crédit; x) la responsabilité civile des produits et les autres poursuites auxquelles s'expose la Société; xi) le financement supplémentaire et la dilution; xii) la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; xiii) la mise au point de nouveaux produits; xiv) les droits de propriété intellectuelle et les autres droits de propriété; xv) l'acquisition et l'expansion; xvi) les devises; xvii) le taux d'intérêt; xviii) les changements en matière de technologie et de réglementation; xix) le système et les applications liées aux technologies de l'information internes et xx) la cybersécurité.

## Utilisation de mesures de la performance non conformes aux IFRS

La Société a recours à certaines mesures de performance financière non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites à la rubrique « Mesures de la performance non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures portant un nom semblable présentées par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

## Survol

Tecsys est un fournisseur mondial de solutions infonuagiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises décloisonnées qui veulent croître et obtenir un avantage concurrentiel. Tecsys répond aux besoins de plusieurs secteurs de distribution complexes, réglementés et à volume élevé. Ses solutions dynamiques et puissantes englobent la gestion de l'entrepôt, la distribution et les transports, la gestion de l'approvisionnement au point d'utilisation, la gestion et l'exécution des commandes et les solutions de gestion et d'analyse financière.

Les clients de la plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement de Tecsys sont sûrs de pouvoir accomplir leur mission de manière continue, malgré les fluctuations économiques et les changements technologiques. À mesure que leurs activités se complexifient, les entreprises qui utilisent une plateforme de Tecsys peuvent adapter leurs activités en fonction de leurs besoins et de leur taille, de sorte qu'elles peuvent prendre de l'expansion et collaborer avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise. La plateforme permet aux entreprises de moduler leurs chaînes d'approvisionnement pour les rendre plus souples et plus performantes, et ce, à leur rythme de croissance. De la planification à l'exécution des commandes, Tecsys remet le pouvoir entre les mains des intervenants de première ligne et du personnel administratif, permettant ainsi aux dirigeants d'entreprise d'assurer une logistique durable et adaptable de manière à ce qu'ils puissent se concentrer sur l'évolution des produits et des services de même que sur le devenir de leur personnel, et non sur les défis qui se présentent sur le plan de l'exploitation.

Des clients partout dans le monde confient leur chaîne d'approvisionnement à Tecsys dans les secteurs des soins de santé, des pièces automobiles et de rechange, de la logistique tierce partie, du commerce convergent et des marchés industriels et généraux de distribution en gros à haut volume. En Amérique du Nord, Tecsys est un chef de file du marché des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les systèmes de santé et les hôpitaux. Tecsys offre ses services à plusieurs marques de renom aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Australie et continue d'étendre son offre mondiale dans ses principaux marchés.

Tecsys continue d'accroître sa présence à l'échelle mondiale. Située à Copenhague, au Danemark, Tecsys A/S constitue une extension européenne clé et continue de gagner des clients dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et de la logistique, essentiellement en Europe. Tecsys A/S accroît la notoriété de sa marque sur le marché européen et établit une identité d'entreprise commune au niveau mondial. Tecsys et Tecsys A/S sont bien positionnées pour tirer parti d'un portefeuille commun de solutions logicielles dans diverses régions et pour profiter des occasions de croisement des solutions.

Par ailleurs, Tecsys est en bonne position pour habiliter les organisations qui mettent en œuvre des projets axés sur la durabilité. L'adoption plus généralisée des achats en ligne se traduit par un plus grand nombre de petites expéditions, ce qui a un effet considérable sur l'environnement. Alors que les entreprises de la chaîne d'approvisionnement s'organisent en fonction du nouvel équilibre entre la présentation en magasin et le magasinage en ligne et la livraison, la nécessité de contrôler la hausse des coûts liés au fait de déplacer un article du point A au point B devient significative, tant du point de vue économique qu'environnemental.

Tecsys a observé une croissance exponentielle du commerce électronique, ce qui exerce une pression grandissante sur les entreprises de distribution afin qu'elles puissent satisfaire à une quantité accrue de commandes dans un contexte où les exigences des consommateurs ne cessent de changer. L'accélération de l'adoption du commerce en ligne par les consommateurs a accru la complexité à laquelle les détaillants et les entreprises de vente directe aux consommateurs, qui sont en pleine convergence, sont confrontés pour l'exécution des commandes, ce qui les incite à investir dans des systèmes de gestion des commandes (order management systems, ou « OMS »). Les produits d'OMS de Tecsys permettent de coordonner et d'optimiser le processus lié à l'exécution d'une commande visant des biens stockés à divers endroits tout en répondant aux attentes du client et en réduisant les coûts autant que possible.

Au cours de l'exercice 2023, le développement de la stratégie de partenariat de Tecsys s'est poursuivi et celle-ci a gagné en maturité. Les relations fondamentales établies avec des partenaires technologiques clés comme Amazon Web Services (« AWS »), Microsoft Corporation, Oracle Corporation et Workday Inc. continuent de soutenir l'offre de produits de Tecsys. D'autres partenaires de solutions technologiques tels que Honeywell International Inc., Zebra Technologies Corporation et Terso Solutions Inc. complètent la capacité de Tecsys à fournir des solutions complètes pour la chaîne d'approvisionnement. Tecsys continue à multiplier ses partenaires fournisseurs de services, notamment Avalon Corporate Solutions Corp., Bricz, Huron Consulting et RiseNow, LLC. ou autres. Tecsys et ses partenaires travaillent conjointement à la recherche d'occasions au sein de la clientèle ainsi



que de nouveaux clients. En outre, Tecsys a formé un certain nombre de partenariats dans le domaine de l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement. Ces partenaires comprennent SVT Robotics, Pendant Automation Inc., Locus Robotics Corp. et d'autres.

## **Marchés verticaux**

La direction de Tecsys estime que sa plateforme de chaîne d'approvisionnement d'entreprise convient au marché de la distribution en pleine évolution. À l'heure actuelle, les efforts d'expansion des affaires et de vente de Tecsys portent sur les marchés verticaux qui présentent les meilleures occasions de réussite pour la Société et qui sont les plus rentables. En ce qui concerne la recherche et le développement et le service à la clientèle, cette stratégie permet à Tecsys de reproduire ses solutions, ce qui se traduit par des réductions des coûts inhérents à la conception et à l'adoption d'une nouvelle technologie. Elle permet également à la Société d'accroître son expertise dans des segments de marché où elle s'est bâti une réputation de spécialiste auprès de ses clients.

Un de ces marchés verticaux est celui des soins de santé. À ce stade, Tecsys peut apporter ses décennies de savoir-faire en matière de chaîne d'approvisionnement et son investissement dans le secteur des soins de santé grâce à ses solutions de gestion de l'approvisionnement à point et de gestion de l'entreposage et de la distribution. Elle compte parmi ses clients de longue date d'importants distributeurs, un certain nombre de réseaux intégrés de soins (« RIS ») et des fournisseurs de logistique de tierce partie (« 3PL ») au Canada et aux États-Unis.

Les chaînes d'approvisionnement du secteur des soins de santé d'aujourd'hui sont complexes et coûteuses. Contrairement au secteur de la vente au détail et à d'autres secteurs où les chaînes d'approvisionnement sont considérées comme des actifs stratégiques, celles du secteur des soins de santé ont, la plupart du temps, été sous-utilisées. La plupart des organismes de soins de santé gèrent leurs fournitures au moyen de systèmes de technologie de l'information dépassés qui ne peuvent pas se communiquer des renseignements. Par conséquent, la gestion des chaînes d'approvisionnement se fait en grande partie manuellement et se résume à des saisies de données dans les divers systèmes d'un hôpital effectuées par le personnel lorsqu'il veille à l'approvisionnement en produits, gère les stocks, note le niveau d'épuisement des stocks et fait part de la nécessité de procéder à un réapprovisionnement.

En ce qui a trait à l'investissement dans des technologies de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le secteur des soins de santé est, depuis toujours, à la traîne d'autres secteurs. Le travail manuel requis entre la chaîne d'approvisionnement, les activités d'exploitation et le personnel clinique est inefficace, propice aux erreurs et coûteux. Vu leurs systèmes et leurs données en silos, les organisations de soins de santé n'ont que peu, voire pas, de visibilité et de contrôle sur leurs fournitures. S'ensuivent des produits périmés et un gaspillage considérable. De plus, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les failles au niveau de la visibilité de l'approvisionnement mises en relief par l'accroissement de la volatilité attribuable aux récents événements mondiaux et par les difficultés chroniques liées au marché du travail ont rendu le secteur plus sensible à la technologie de chaîne d'approvisionnement qui permet une réactivité et une agilité opérationnelles supérieures.

Pour qu'un hôpital transforme en actif stratégique le lourd passif que représente sa chaîne d'approvisionnement, les processus manuels doivent devenir électroniques. Des technologies habilitantes, comme celles qu'offre Tecsys, doivent alors être utilisées aux fins de l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement. La mise en œuvre de technologies permettant la normalisation, la consolidation et l'intégration au sein d'une plateforme unifiée est une condition préalable pour venir à bout de la complexité et des obstacles.

La convergence du commerce physique et du commerce électronique a mis en lumière des expériences clients déconnectées. Afin de faciliter l'adaptation aux exigences de plus en plus complexes en matière de gestion des commandes dans un environnement commercial en pleine convergence où les options d'exécution de commande se multiplient, les détaillants et les marques s'appuient sur les systèmes OMS comme ceux offerts par Tecsys. Les technologies qui favorisent l'optimisation des options d'exécution de commandes complexes, des coûts de livraison, des retours et de la gestion des stocks fournissent aux intervenants du marché une plateforme flexible pour un traitement des commandes omnicanal dynamique et modulable.

## **Secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement**

La gestion de la chaîne d'approvisionnement (« GCA ») consiste en une stratégie d'entreprise visant à accroître la valeur pour les actionnaires et les clients. La GCA comprend les processus de création et de satisfaction de la demande de produits et de services en provenance du marché; elle accroît la valorisation des distributeurs et des clients en optimisant le flux de produits, de services et d'informations connexes entre les fournisseurs et les clients, avec comme objectif la satisfaction de la clientèle et l'amélioration du rendement des actifs. La GCA comprend l'exécution de la chaîne d'approvisionnement (« ECA »), composante sur laquelle Tecsys concentre une grande part de ses activités, et qui se compose d'un ensemble de solutions orientées sur l'exécution qui permet l'approvisionnement efficace de produits, de services et d'informations en vue

de répondre aux besoins propres des clients. Les entreprises qui mettent en œuvre des solutions d'ECA cherchent à accroître leur vision des produits, à gérer les coûts et à s'assurer de la conformité.

Le marché actuel de la distribution est plus complexe et volatil que jamais. Néanmoins, ce marché exige une satisfaction à 100 % avec un service plus rapide et résilient ainsi qu'une collaboration avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise. Du commerce unifié à l'internet des objets (« IdO »), des changements sont en train de remodeler les plateformes de la chaîne d'approvisionnement, ces dernières devant s'étendre et s'adapter à la taille et aux besoins des entreprises. La concurrence est vive et l'élimination des intermédiaires continue de faire émerger de nouveaux facteurs de complexité, ce qui a conduit à la création de réseaux de distribution omnicanale et réduit la marge d'erreur dans le cadre de leurs activités.

Pour tirer son épingle du jeu dans l'environnement de la distribution qui existe actuellement, il faut savoir adapter son infrastructure, sa technologie et ses processus internes pour relever des défis qui lui sont externes. Tenir compte des bouleversements importants qui ont touché les chaînes d'approvisionnement traditionnelles, du coût de la main d'œuvre et du marché immobilier des entrepôts, de l'évolution du commerce de détail et du commerce numérique traditionnel et de la forte concurrence provenant de ceux qui s'en tiennent à leurs compétences de base signifie investir dans les technologies nouvelles et novatrices. Ces bouleversements et l'accélération vers un environnement virtuel forcent les chefs de file du secteur de la distribution à revoir leur stratégie et à amorcer la transformation de leur chaîne d'approvisionnement, sans quoi ils risquent de manquer le bateau.

## Événements clés choisis

Le 1er juin 2022, Gartner Inc. a publié le classement Magic Quadrant<sup>1</sup> 2022 pour les systèmes de gestion des entrepôts. Tecsys a été promue au quadrant des prétendants pour la première fois, après avoir occupé le quadrant des visionnaires depuis son entrée au classement en 2010. La direction de Tecsys estime qu'il s'agit là d'une reconnaissance par le marché de la capacité, de l'efficacité et de la maturité de son produit, qui compte de nombreux clients, ainsi que d'une position globalement solide et bien reconnue sur le marché. La méthodologie de recherche Magic Quadrant de Gartner est une illustration graphique du positionnement des fournisseurs dans quatre catégories de fournisseurs de technologie dans des marchés en forte croissance : les chefs de file, les visionnaires, les joueurs spécialisés et les prétendants. Après avoir évalué les fournisseurs mondiaux de SGE selon l'exhaustivité de leur vision et leur capacité à livrer les solutions, Gartner a classé 17 fournisseurs dans le quadrant 2022 des systèmes de gestion d'entrepôt, dont Tecsys.

Le 4 octobre 2022, Tecsys a lancé Elite™ Healthcare Receiving, une application de réception hospitalière qui intègre des processus de réception et de livraison aux opérations de la chaîne d'approvisionnement des établissements de soins de santé. Cette pièce maîtresse du portefeuille de solutions pour la chaîne d'approvisionnement du secteur des soins de santé de bout en bout de Tecsys permet d'éliminer les lacunes dans le processus allant du quai de réception au médecin (receiving dock to the doctor) en reliant des silos opérationnels historiquement déconnectés.

Le 25 octobre 2022, Tecsys a lancé une méthodologie de mise en œuvre rapide de six semaines pour Omni™ OMS, en tirant parti des intégrations prêtes à l'emploi et des accélérateurs opérationnels, notamment la formation et la collaboration client-fournisseur modélisée, afin d'offrir à ses clients du secteur de la vente au détail un délai de rentabilisation le plus court possible.

Le 9 janvier 2023, Tecsys a annoncé avoir obtenu la certification Workday Certified Integration. Grâce à cette certification, Tecsys procure à ses clients une intégration transparente qui relie gestion de la chaîne d'approvisionnement (« GCA ») pour le secteur des soins de santé au système de gestion d'entrepôt (« SGE ») pour le secteur des soins de santé Elite™.

Le 16 janvier 2023, Shannon Karl s'est jointe à la Société en tant que directrice du marketing. Shannon Karl possède plus de 25 ans d'expérience dans des postes de direction en marketing, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques de marketing interentreprises (B2B), de communication et de création de demandes pour des solutions de logiciels-services d'entreprise.

Le 20 mars 2023, Tecsys a lancé une nouvelle solution analytique prête à l'emploi, soit la première solution du secteur dotée du jumelage numérique qui permet aux utilisateurs finaux de visualiser sans code des tableaux de bord et des cartes thermiques en 3D et d'optimiser les opérations clés de l'entrepôt.

Le 21 mars 2023, Tecsys a annoncé son système de gestion des commandes (order management systems, ou « OMS ») entièrement modulable. Ce système OMS est un système autonome doté d'API robustes et d'une interface optimisée conçue pour s'intégrer aux systèmes dorsaux existants des détaillants, offrant ainsi à ces derniers des capacités de mise en œuvre plus souples.

<sup>1</sup> Gartner, Magic Quadrant for Warehouse Management Systems, Simon Tunstall, Dwight Klappich, Rishabh Narang, Federica Stufano, le 8 mai 2023

## Description du modèle d'entreprise

La Société a cinq principales sources de produits :

- l'abonnement à des logiciels-services (SaaS), qui représente le droit d'accéder à notre plateforme logicielle dans un environnement hébergé et géré, pour une période donnée. Ces abonnements sont généralement vendus dans le cadre de contrats d'une durée de trois à cinq ans dotés de dispositions de renouvellement automatique;
- les services de maintenance et de soutien vendus avec les licences à perpétuité et les services de maintenance du matériel informatique. Ces services sont généralement vendus dans le cadre de contrats d'une durée d'un an dotés de dispositions de renouvellement automatique;
- les services professionnels, y compris les services de mise en œuvre, de consultation et de formation fournis aux clients;
- les licences;
- le matériel informatique.

Tecsys prévoit que les produits tirés des logiciels-services continueront d'augmenter au fil du temps. Les produits tirés des services de maintenance et de soutien sont liés en grande partie à notre précédent modèle d'entreprise qui consistait à vendre des licences à perpétuité auxquelles se rattachaient des frais de maintenance et de soutien. La Société prévoit que les produits tirés des services de maintenance et de soutien afficheront une baisse générale au fil du temps, puisque les nouveaux clients achètent des abonnements à des logiciels-services et les clients actuels finiront par migrer vers les logiciels-services.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023, la Société a dégagé des produits totalisant 41,2 millions de dollars et 152,4 millions de dollars, respectivement. La composition des produits pour le trimestre clos le 30 avril 2023 s'établit comme suit : logiciels-services 27 %; maintenance et soutien 19 %; services professionnels 36 %; licences 1 %; et matériel 17 %. La composition des produits pour l'exercice 2023 s'établit comme suit : logiciels-services 25 %; maintenance et soutien 21 %; services professionnels 36 %; licences 2 %; et matériel 16 %.

## Indicateurs clés de performance

La Société recourt à certains indicateurs clés de performance dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites dans la section suivante. Ces indicateurs clés de performance n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS; il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des indicateurs semblables présentés par d'autres sociétés, et ne peuvent faire l'objet d'un rapprochement avec une mesure reconnue par les IFRS directement comparable. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes et non conformes aux IFRS qu'aux indicateurs clés de performance dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

### Produits récurrents

Les produits récurrents (ou (PRA)) s'entendent des engagements d'achat de logiciels-services, de la maintenance et des services de soutien aux clients au cours des douze prochains mois. La quantification présume que le client renouvellera son engagement contractuel de façon périodique au moment du renouvellement, à moins qu'il ne l'ait résilié. Cette partie des produits de la Société est prévisible et stable.

### Commandes

De façon générale, les commandes correspondent à la valeur totale des contrats conclus. Cela comprend les commandes liées aux PRA des logiciels-services (valeur annuelle moyenne des produits récurrents des logiciels-services convenus à la date de conclusion des contrats) et les commandes de services professionnels. La Société est d'avis que ces mesures sont des indicateurs principaux de la performance d'une entreprise.

### Carnet de commandes

En règle générale, le carnet de commandes fait référence à la valeur des produits prévus au contrat qui ne sont pas encore comptabilisés. Notre carnet de commandes est axé sur a) les PRA, b) le carnet de commandes de services professionnels et c) les obligations de prestation qui restent à remplir. La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans. Les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services représentent les produits que la Société s'attend à comptabiliser dans l'avenir au titre des obligations de prestation qui n'étaient pas remplies (ou qui étaient partiellement remplies) à la date de clôture. Contrairement aux PRA qui ont un horizon temporel d'un an, les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services peuvent inclure des abonnements à des logiciels-services sur plusieurs années.

## Résultats d'exploitation

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation :

<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le bénéfice par action)</i>	Trimestres clos les 30 avril		Exercices clos les 30 avril		
	2023	2022	2023	2022	2021
<b>État du résultat net</b>					
Produits	41 192 \$	34 288 \$	152 424 \$	137 200 \$	123 101 \$
Coût des ventes	22 828	19 158	85 615	76 890	62 471
Marge brute	18 364	15 130	66 809	60 310	60 630
Charges d'exploitation	16 974	13 819	63 241	54 934	49 949
Bénéfice d'exploitation	1 390	1 311	3 568	5 376	10 681
Autres charges (produits)	189	(164)	(145)	(48)	324
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 201 \$	1 475 \$	3 713 \$	5 424 \$	10 357 \$
Impôt sur le résultat	755	(1 111)	1 624	946	3 169
Bénéfice net	446 \$	2 586 \$	2 089 \$	4 478 \$	7 188 \$
BAIIA ajusté <sup>2</sup>	2 449 \$	1 730 \$	9 484 \$	10 130 \$	16 220 \$
Bénéfice de base par action	0,03 \$	0,18 \$	0,14 \$	0,31 \$	0,50 \$
Bénéfice dilué par action	0,03 \$	0,17 \$	0,14 \$	0,30 \$	0,49 \$
Obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services <sup>3</sup>			137 699 \$	93 976 \$	65 725 \$
Total des PRA <sup>3</sup>			78 252 \$	62 737 \$	52 485 \$

## Mesures de la performance non conformes aux IFRS

Les termes et les définitions des mesures non conformes aux IFRS utilisés dans le présent rapport de gestion sont présentés ci-après. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ainsi, elles ne devraient pas être considérées de manière isolée.

### BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA correspond au bénéfice avant les charges d'intérêts, les produits d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA compte non tenu de la rémunération à base d'actions, du profit sur la réévaluation de l'obligation locative et de la comptabilisation des crédits d'impôt générés au cours des périodes antérieures. L'exclusion des charges d'intérêts, des produits d'intérêts et de l'impôt sur le résultat élimine l'incidence sur le bénéfice tiré des activités autres que d'exploitation, tandis que l'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, de la rémunération à base d'actions du profit sur la réévaluation de l'obligation locative et de la comptabilisation des crédits d'impôt générés au cours des périodes antérieures élimine l'incidence de ces éléments sans effet sur la trésorerie.

La Société est d'avis que ces mesures sont des mesures utiles de la performance financière, qui font abstraction des variations provoquées par l'incidence des éléments décrits ci-dessus pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de notre performance d'exploitation. En outre, elles sont couramment utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la performance d'une société et sa capacité à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas nécessairement qu'ils sont non

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique « Mesure de la performance non conforme aux IFRS » pour obtenir une définition.

<sup>3</sup> Se reporter à la définition qui figure à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

récurrents. La direction estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, permettent aux investisseurs d'évaluer les résultats d'exploitation, la performance sous-jacente et les perspectives d'avenir de la Société d'une manière semblable à celle de la direction. Bien que le BAIIA et le BAIIA ajusté soient fréquemment utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et d'autres intervenants dans leur évaluation des entreprises, ils présentent des limites en tant qu'outil analytique et ne doivent pas être considérés de manière isolée ni comme un substitut des analyses des résultats de la Société présentés conformément aux IFRS.

Le rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté à la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable est présenté ci-après.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 avril			Exercices clos les 30 avril		
	2023	2022	2023	2022	2021	
Bénéfice net pour la période	446	\$ 2 586	\$ 2 089	\$ 4 478	\$ 7 188	
Ajustements pour :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	440	515	1 775	2 162	2 180	
Amortissement des frais de développement différés	145	87	496	290	269	
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	402	382	1 603	1 612	1 663	
Charges d'intérêts	17	178	406	622	787	
Produits d'intérêts	(211)	(57)	(686)	(474)	(174)	
Impôt sur le résultat	755	(1 111)	1 624	946	3 169	
<b>BAIIA</b>	<b>1 994</b>	<b>\$ 2 580</b>	<b>\$ 7 307</b>	<b>\$ 9 636</b>	<b>\$ 15 082</b>	
Ajustements pour :						
Rémunération à base d'actions	455	340	2 177	1 684	1 138	
Profit à la réévaluation de l'obligation locative	-	(573)	-	(573)	-	
Comptabilisation des crédits d'impôt générés au cours des périodes antérieures	-	(617)	-	(617)	-	
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 449</b>	<b>\$ 1 730</b>	<b>\$ 9 484</b>	<b>\$ 10 130</b>	<b>\$ 16 220</b>	

## Dollars constants

La présentation des résultats financiers en dollars constants permet de les examiner sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes quant à l'analyse des tendances au chapitre de la performance de l'entreprise. On obtient des résultats financiers en dollars constants en convertissant les résultats de la période précédente libellés en dollars américains et en couronnes danoises aux taux de change de la période correspondante de l'exercice considéré. Les taux de change de la période considérée employés pour effectuer la conversion en dollars constants tiennent compte de l'incidence des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits libellés en dollars américains.

## Produits

Le total des produits pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023 s'est établi respectivement à 41,2 millions de dollars et à 152,4 millions de dollars, en hausse de 6,9 millions de dollars, ou 20 %, et de 15,2 millions de dollars, ou 11 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le total des produits, à l'exclusion du matériel, pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023, a augmenté de 17 % et de 12 %, respectivement, comparativement aux périodes



correspondantes de l'exercice précédent (14 % et 10 %, respectivement, en dollars constants). Les produits se répartissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 avril			Exercices clos les 30 avril		
	2023	2022	Variation %	2023	2022	Variation %
Logiciels-services	11 133 \$	7 708 \$	44 %	37 476 \$	26 929 \$	39 %
Maintenance et soutien	7 992	8 008	0 %	32 714	32 698	0 %
Services professionnels	14 614	12 896	13 %	55 353	52 040	6 %
Licences	529	558	-5 %	3 116	2 806	11 %
Matériel	6 924	5 118	35 %	23 765	22 727	5 %
Total des produits	41 192 \$	34 288 \$	20 %	152 424 \$	137 200 \$	11 %
Total des produits excluant les produits tirés du matériel	34 268 \$	29 170 \$	17 %	128 659 \$	114 473 \$	12 %

Environ 72 % des produits de la Société ont été générés en dollars américains au quatrième trimestre de l'exercice 2023 (65 % en 2022). Le dollar américain s'est établi en moyenne à 1,3540 \$ CA au quatrième trimestre de l'exercice 2023, contre 1,2667 \$ CA au cours de la période correspondante de l'exercice 2022. L'appréciation du dollar américain jumelée à l'incidence nette de la couverture partielle des produits en dollars américains de la Société ont donné lieu à un écart favorable net des produits lié au change de 1,4 million de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022.

La Société a généré environ 69 % (65 % en 2022) de ses produits en dollars américains pour l'exercice clos le 30 avril 2023. Le dollar américain s'est établi en moyenne à 1,3303 \$ CA pour l'exercice 2023, contre 1,2547 \$ CA pour la période correspondante de l'exercice 2022. La hausse de valeur du dollar américain de même que l'incidence nette de la couverture partielle des produits en dollars américains de la Société ont donné lieu à un écart favorable net des produits lié au change de 4,3 millions de dollars comparativement à l'exercice 2022.

En dollars constants (en utilisant les taux de change de l'exercice 2023), les produits du quatrième trimestre et de l'exercice 2023 ont respectivement augmenté d'environ 16 % et 9 % par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2022.

Les PRA se sont établis 78,3 millions de dollars au 30 avril 2023, en hausse de 25 % par rapport à 62,7 millions de dollars au 30 avril 2022. Une part importante des PRA est libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien. En conséquence, les fluctuations des taux de change ont une incidence sur les PRA. En dollars constants, les PRA se sont accrus de 19 % pour l'exercice 2023 par rapport à la période de l'exercice 2022. Les PRA ont connu une hausse séquentielle de 4 % et une hausse de 3 % en dollars constants par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2023.

### Produits tirés des logiciels-services

La Société génère des produits au moyen de ses logiciels exclusifs vendus dans le cadre du modèle de logiciel-service. Les abonnements à des logiciels-services représentent le droit d'accéder à notre plateforme logicielle dans un environnement hébergé et géré, pour une période donnée. La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans.

Les produits tirés des logiciels-services au quatrième trimestre de l'exercice 2023 se sont établis à 11,1 millions de dollars, soit une hausse de 44 %, ou de 3,4 millions de dollars, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 et une hausse séquentielle de 1,6 million de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2023. Ces augmentations sont attribuables aux nouveaux produits tirés des logiciels-services découlant des abonnements souscrits au cours des derniers trimestres et aux taux de change, déduction faite des résiliations ayant une incidence sur le trimestre. Les taux de change ont eu une incidence favorable sur la croissance des produits tirés des logiciels services présentés de la Société, puisque ces produits sont en grande partie libellés en dollars américains. En dollars constants, les produits tirés des logiciels-services pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 ont augmenté d'environ 40 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022. Pour l'exercice 2023, les produits tirés des logiciels-services se sont établis à 37,5 millions de dollars, en hausse de 39 % (35 % en dollars constants) ou de 10,5 millions de dollars par rapport à la période de l'exercice 2022.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, les abonnements à des logiciels-services (évalués sur la base des PRA) ont totalisé 3,9 millions de dollars, en baisse de 13 % par rapport à 4,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. Pour l'exercice 2023, les commandes selon le modèle de logiciel-service se sont établies à 16,4 millions de dollars,

en hausse de 38 % par rapport à 11,9 millions de dollars pour la période de l'exercice 2022. Historiquement, la Société a constaté une certaine concentration trimestrielle des signatures de contrats et elle s'attend à ce que cette situation persiste.

Le 30 avril 2023, les obligations de prestation qui restent à remplir<sup>4</sup> à l'égard des logiciels-services s'élevaient à 137,7 millions de dollars, en hausse de 47 % par rapport à 94,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Une part importante des obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services est libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien. En conséquence, les fluctuations des taux de change ont une incidence sur les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services. En dollars constants, les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services ont augmenté de 41 % au cours de l'exercice 2023. Par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2023, les obligations de prestation qui restent à remplir à l'égard des logiciels-services ont connu une hausse séquentielle de 7 % et une hausse de 6 % en dollars constants.

### **Produits tirés des services de maintenance et de soutien**

Les produits tirés des services de maintenance et de soutien proviennent en grande partie des anciennes licences à perpétuité de la Société. La Société conclut des contrats de maintenance et de soutien ayant habituellement une durée initiale d'un an qui sont renouvelés annuellement. Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023, les produits tirés des services de maintenance et de soutien sont demeurés stables à 8,0 millions de dollars et à 32,7 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2022. En dollars constants, les produits tirés des services de maintenance et de soutien du quatrième trimestre et de l'exercice 2023 ont diminué de 3 % et de 2 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2022. Nous prévoyons une baisse des produits tirés des services de maintenance et de soutien au fil du temps, à mesure que le passage aux logiciels-services se poursuit.

### **Produits tirés des services professionnels**

Les produits tirés des services professionnels comprennent les frais pour les services de mise en œuvre, de consultation et de formation fournis aux clients, ainsi que les frais remboursables. Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023, les produits tirés des services professionnels se sont établis à 14,6 millions de dollars et à 55,4 millions de dollars, respectivement, en hausse de 13 % et de 6 %, respectivement, par rapport à 12,9 millions de dollars et à 52,0 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice 2022. Les taux de change ont eu une incidence favorable sur la croissance des produits tirés des services professionnels, car une partie importante des produits tirés des services professionnels de la Société est libellée en dollars américains. En dollars constants, les produits tirés des services professionnels du quatrième trimestre et de l'exercice 2023 ont respectivement augmenté de 10 % et de 3 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2022. Au quatrième trimestre de l'exercice 2023, les commandes de services professionnels se sont établies à 16,7 millions de dollars, en hausse de 13 % par rapport à 14,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. Pour l'exercice 2023, les commandes de services professionnels se sont élevées à 61,1 millions de dollars, en hausse de 8 % par rapport à 56,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. Les commandes de services professionnels sont liées en partie aux abonnements à des logiciels-services et aux commandes de licences, et le moment où elles sont passées à une incidence. Nous continuons d'observer une croissance du nombre de travaux exécutés par nos partenaires de mise en œuvre et nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive et qu'elle ait un effet d'atténuation à long terme sur la croissance des produits tirés des services professionnels.

### **Produits tirés des licences**

Les produits tirés des licences comprennent les produits tirés des logiciels exclusifs et des logiciels-services de tiers. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, les produits tirés des licences se sont élevés à 0,5 million de dollars, en baisse de 5 % par rapport à 0,6 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice 2023, les produits tirés des licences se sont établis à 3,1 millions de dollars, en hausse de 11 % par rapport à 2,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023, les commandes de licences à perpétuité se sont respectivement établies à 0,4 million de dollars et à 2,8 millions de dollars, comparativement à 0,5 million de dollars et à 2,4 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice 2022. Les excellents résultats en ce qui a trait aux commandes de licences au cours de l'exercice 2023 sont attribuables aux clients existants et à une vente réalisée auprès d'un nouveau client. Nous prévoyons que les produits tirés des licences afficheront une baisse générale au fil du temps, en raison du passage aux logiciels-services.

### **Produits tirés du matériel**

Les produits tirés du matériel comprennent le matériel informatique de tiers et les technologies exclusives. Même si les produits tirés du matériel tendent à être fluctuants, ils constituent un élément clé de notre offre sur le marché et soutiennent ce faisant notre modèle d'affaires axé sur des produits récurrents. Pour le trimestre clos le 30 avril 2023, les produits tirés du matériel se sont élevés à 6,9 millions de dollars, en hausse de 35 % par rapport à la période correspondante de l'exercice

<sup>4</sup> Se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance » pour obtenir une définition

2022. Pour l'exercice 2023, les produits tirés du matériel se sont établis à 23,8 millions de dollars, en hausse de 5 % par rapport à 22,7 millions de dollars pour l'exercice 2022. L'augmentation des produits tirés du matériel résulte principalement de la demande accrue des réseaux de soins de santé.

## Coût des ventes et marge brute

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	30 avril	Variation	30 avril	Variation		
	2023	2022	%	2023	2022	%
<b>Coût des ventes</b>						
Logiciels-services, services de maintenance et de soutien et services professionnels	17 787	\$ 15 311	\$ 16%	67 131	\$ 58 916	\$ 14 %
Licences et matériel	5 041	3 847	31%	18 484	17 974	3 %
<b>Total du coût des ventes</b>	<b>22 828</b>	<b>19 158</b>	<b>19%</b>	<b>85 615</b>	<b>76 890</b>	<b>11 %</b>
<b>Bénéfice brut et marge brute</b>						
Bénéfice brut des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels	15 952	\$ 13 301	\$ 20%	58 412	\$ 52 751	\$ 11 %
Marge brute	47 %	46 %		47 %	47 %	
Bénéfice brut des licences et du matériel	2 412	\$ 1 829	\$ 32%	8 397	\$ 7 559	\$ 11 %
Marge brute	32 %	32 %		31 %	30 %	
<b>Bénéfice brut total</b>	<b>18 364</b>	<b>\$ 15 130</b>	<b>\$ 21%</b>	<b>66 809</b>	<b>\$ 60 310</b>	<b>\$ 11 %</b>
<b>Marge brute totale</b>	<b>45 %</b>	<b>44 %</b>		<b>44 %</b>	<b>44 %</b>	

Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023, le coût total des ventes a augmenté pour s'établir à 22,8 millions de dollars et à 85,6 millions de dollars, en hausse respectivement de 19 % et de 11 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2022. Cette augmentation est attribuable à la hausse du coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels ainsi qu'à l'augmentation du coût des licences et du matériel.

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2023, le coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels a augmenté pour atteindre 17,8 millions de dollars et 67,1 millions de dollars, respectivement, en hausse respectivement de 2,5 millions de dollars et de 8,2 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2022. La hausse du coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent résulte des coûts directs associés à la hausse des produits, notamment l'accroissement des frais liés aux employés et des coûts liés à l'infrastructure du nuage public. Le coût des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels pour le quatrième trimestre et l'exercice 2023 tient compte de crédits d'impôt de 0,7 million de dollars et de 3,0 millions de dollars, respectivement, comparativement à 0,6 million de dollars et à 2,6 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2022.

Le coût des licences et du matériel s'est établi à 5,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, en hausse de 31 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022. Le coût des licences et du matériel s'est établi à 18,5 millions de dollars pour l'exercice 2023, en hausse de 0,5 million de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice 2022, du fait surtout de l'augmentation des produits tirés des licences et du matériel.

Le bénéfice brut s'est élevé à 18,4 millions de dollars, en hausse de 3,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022, sous l'effet essentiellement de la hausse de l'apport des logiciels-services, de la maintenance, du soutien et des services professionnels au bénéfice brut. Au cours de l'exercice

2023, le bénéfice brut s'est établi à 66,8 millions de dollars, en hausse de 6,5 millions de dollars par rapport à l'exercice 2022, ce qui s'explique également dans ce cas-ci par l'apport accru des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels au bénéfice brut.

En pourcentage des produits, la marge brute totale s'est élevée à 45 % pour le trimestre clos le 30 avril 2023, contre 44 % pour la période correspondante de l'exercice 2022. Pour l'exercice 2023, la marge brute totale s'est établie à 44 %, soit une marge stable par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice 2022.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, la marge brute combinée des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels s'est établie à 47 %, comparativement à 46 % pour la période correspondante de l'exercice 2022. Pour l'exercice clos le 30 avril 2023, la marge brute combinée des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels s'est établie à 47 %, et ce, à la fois pour l'exercice 2023 et l'exercice 2022.

La marge brute des licences et du matériel pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023 s'est établie à 32 % et à 31 %, respectivement, contre 32 % et 30 % pour les périodes correspondantes de l'exercice 2022.



## Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 avril			Variation	Exercices clos les 30 avril			Variation
	2023	2022		%	2023	2022		%
Frais de vente et de commercialisation	7 778	\$ 6 388	\$	22 %	28 080	\$ 24 294	\$	16 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	19 %	19 %			18 %	18 %		
Frais généraux et charges administratives	2 599	2 652		-2 %	11 218	10 865		3 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	6 %	8 %			7 %	8 %		
Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt	6 597	4 779		38 %	23 943	19 775		21 %
<i>En pourcentage du total des produits</i>	16 %	14 %			16 %	14 %		
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>16 974</b>	<b>\$ 13 819</b>	<b>\$</b>	<b>23 %</b>	<b>63 241</b>	<b>\$ 54 934</b>	<b>\$</b>	<b>15 %</b>
<i><b>En pourcentage du total des produits</b></i>	<b>41 %</b>	<b>40 %</b>			<b>41 %</b>	<b>40 %</b>		

Les charges d'exploitation totales du trimestre et de l'exercice clos le 30 avril 2023 se sont établies respectivement à 17,0 millions de dollars et à 63,2 millions de dollars, en hausse respectivement de 3,2 millions de dollars et de 8,3 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2022. L'incidence du taux de change sur les charges d'exploitation a eu une incidence défavorable sur les charges de 0,8 million de dollars et de 2,5 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2022.

### Frais de vente et de commercialisation

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 7,8 millions de dollars, en hausse de 1,4 million de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2022. La hausse pour le trimestre correspondant et l'exercice complet découle principalement de l'accroissement des frais liés à un programme de commercialisation et des frais de déplacement et de la hausse des coûts liés au personnel, alors que nous continuons d'investir dans notre croissance.

### Frais généraux et charges administratives

Pour le trimestre clos le 30 avril 2023, les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 2,6 millions de dollars, en faible baisse de 0,1 million de dollars, ou de 2 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2022.

Pour l'exercice 2023, les frais généraux et charges administratives se sont chiffrés à 11,2 millions de dollars, en hausse de 0,4 million de dollars, ou de 3 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2022. Cette augmentation est attribuable à la hausse des créances douteuses et de la rémunération fondée sur des actions, atténuée en partie par la baisse des honoraires. Les créances douteuses plus élevées pour l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent s'expliquent par la comptabilisation d'un recouvrement à l'exercice 2022.

## Frais nets de recherche et de développement

Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 avril 2023, les frais nets de recherche et de développement (R&D) se sont établis respectivement à 6,6 millions de dollars et à 23,9 millions de dollars, en hausse de 1,8 million de dollars et de 4,2 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2022. La hausse générale pour l'exercice 2023 par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation des coûts liés au personnel et à la légère baisse des frais de développement inscrits à l'actif. L'augmentation au quatrième trimestre de l'exercice 2023 s'explique surtout par la hausse des coûts liés au personnel, ainsi que par l'incidence comparative de la comptabilisation au quatrième trimestre de l'exercice 2022 de crédits d'impôt fédéral non remboursables de 0,6 million de dollars au titre de la RS&DE générés au cours de périodes antérieures. Au cours de l'exercice 2022, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt fédéral non remboursables au titre de la RS&DE générés au cours de périodes antérieures étant donné qu'ils répondaient au critère de comptabilisation pour la période considérée.

La Société a différé des frais de développement de 0,3 million de dollars et de 0,9 million de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 avril 2023, comparativement à 0,2 million de dollars et à 1,1 million de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La Société a amorti des frais de développement différés de 0,1 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022. Les frais de développement amortis pour l'exercice 2023 se sont établis à 0,5 million de dollars, contre 0,3 million de dollars pour l'exercice 2022.

La Société a comptabilisé des crédits d'impôt au titre de la R&D et des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques de 0,8 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2023, par rapport à 1,4 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. Pour l'exercice 2023, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt au titre de la R&D et des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques de 3,3 millions de dollars, ce qui est stable par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022.

## Autres charges (produits) et charge d'impôt sur le résultat

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	30 avril		Variation	30 avril		Variation
	2023	2022	%	2023	2022	%
Autres charges (produits)	189 \$	(164) \$	-215 %	(145) \$	(48) \$	202 %
Charge d'impôt sur le résultat	755	(1 111)	-168 %	1 624	946	72 %
Charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du bénéfice avant impôt sur le résultat	63 %	(75 %)		44 %	17 %	

Les autres charges pour le trimestre clos le 30 avril 2023 se sont établies à 0,2 million de dollars, contre des autres produits de 0,2 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. Les autres charges pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 sont composées principalement des charges d'intérêts sur les obligations locatives et des pertes de change, contrebalancées par les produits d'intérêts. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les autres produits se composent d'un profit de 0,6 million de dollars sur la réévaluation de l'obligation locative de même que de charges d'intérêts sur la dette à long terme (laquelle a été remboursée intégralement en décembre 2022).

Pour l'exercice 2023, les autres produits se sont élevés à 0,1 million de dollars, ce qui est stable par rapport à ceux de l'exercice 2022. Pour l'exercice 2023, les autres produits se composent essentiellement des produits d'intérêts, contrebalancés en partie par les charges d'intérêts sur la dette à long terme (jusqu'en décembre 2022), les obligations locatives et la perte de change. Les autres produits pour l'exercice 2022 tenaient compte du profit sur la réévaluation de l'obligation locative susmentionnée, de produits d'intérêts, y compris un remboursement d'intérêts de 0,3 million de dollars lié à un paiement du passif d'impôt repris (se reporter à la note 19, Autres produits, afférente aux états financiers consolidés), ce qui a été contrebalancé en partie par les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les obligations locatives ainsi que par la perte de change.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2023, la charge d'impôt différé s'est établie à 0,8 million de dollars, comparativement à une économie d'impôt de 1,1 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. L'économie d'impôt pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 s'explique par la comptabilisation d'actifs d'impôt différé d'un montant net d'environ 1,9 million de dollars au cours de ce trimestre. Cette comptabilisation découle de l'achèvement de la fusion de certaines entités du groupe, augmentant ainsi la probabilité qu'il existe un bénéfice imposable futur à l'égard duquel la Société pourrait imputer ces actifs d'impôt non comptabilisés auparavant. La fusion a eu lieu le 1er mai 2022.

La charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice 2023 s'est établie à 1,6 million de dollars, contre 0,9 million de dollars pour l'exercice 2022. L'augmentation de l'impôt sur le résultat pour la période considérée par rapport à l'exercice précédent

est attribuable à l'incidence de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au cours de l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par l'incidence de la diminution du bénéfice avant impôt pour l'exercice 2023.

## Bénéfice net

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 avril		Variation	Exercices clos les 30 avril		Variation
	2023	2022	%	2023	2022	%
Bénéfice net	446 \$	2 586 \$	-83 %	2 089 \$	4 478 \$	-53%
BAIIA ajusté	2 449 \$	1 730 \$	42 %	9 484 \$	10 130 \$	-6%
Bénéfice de base par action	0,03 \$	0,18 \$		0,14 \$	0,31 \$	
Bénéfice dilué par action	0,03 \$	0,17 \$		0,14 \$	0,30 \$	

Le bénéfice net, le BAIIA ajusté et le résultat par action ont tous profité de l'apport plus élevé des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels et, dans une moindre mesure, de l'apport des licences et du matériel. Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2023 complet, nous avons continué d'investir dans les ventes et le marketing ainsi que dans la recherche et le développement afin de poursuivre notre croissance. Ces investissements ont entraîné une hausse des charges d'exploitation. Au quatrième trimestre de l'exercice 2023, le BAIIA ajusté a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022. Le BAIIA ajusté (ainsi que le bénéfice net) du trimestre a eu une incidence positive d'environ 0,6 million de dollars, ce qui s'explique par les variations favorables des taux de change par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice complet, le BAIIA ajusté a été légèrement inférieur pour l'exercice 2023 par rapport à l'exercice 2022, ce qui s'explique par des variations favorables des taux de change d'environ 1,8 million de dollars pour l'exercice considéré par rapport à l'exercice 2022. Le bénéfice net et le résultat par action de l'exercice 2022 ont profité de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé d'un montant net d'environ 1,9 million de dollars et d'un profit sur la réévaluation de l'obligation locative d'environ 0,6 million de dollars, comme il est décrit ci-dessus à la rubrique « Autres charges (produits) et impôt sur le résultat », ainsi que de la comptabilisation de crédits d'impôt d'environ 0,6 million de dollars générés au cours des périodes antérieures.

## Principales données financières trimestrielles

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des principaux résultats des huit derniers trimestres clos au 30 avril 2023 :

<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le bénéfice par action)</i>	Exercice 2023				Exercice 2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits	41 192 \$	38 917 \$	38 111 \$	34 204 \$	34 288 \$	35 411 \$	34 269 \$	33 232 \$
Bénéfice net	446	888	715	40	2 586	940	708	244
Résultat global	414	3 998	(796)	(110)	2 159	317	489	(147)
BAIIA ajusté <sup>5</sup>	2 449	2 774	2 777	1 484	1 730	2 738	3 206	2 456
Bénéfice de base par action ordinaire	0,03 \$	0 06 \$	0 05 \$	0,00 \$	0 18 \$	0 06 \$	0 05 \$	0,02 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,03 \$	0 06 \$	0 05 \$	0,00 \$	0 17 \$	0 06 \$	0 05 \$	0,02 \$

À l'exception du matériel, le total des produits trimestriels a généralement suivi une tendance à la hausse au cours des huit derniers trimestres, principalement en raison d'une augmentation des produits liés aux logiciels services. Au cours de l'exercice 2023, les investissements continus dans la capacité de livraison, les ventes et la commercialisation et la recherche et le développement ont atténué le bénéfice et le BAIIA ajusté. Comme il est mentionné précédemment, le bénéfice net

<sup>5</sup> Se reporter au rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté avec la mesure IFRS la plus directement comparable

du quatrième trimestre de l'exercice 2022 tenait compte de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé d'un montant net d'environ 1,9 million de dollars, d'un profit sur la réévaluation de l'obligation locative d'environ 0,6 million de dollars et de crédits d'impôt d'environ 0,6 million de dollars générés au cours des périodes antérieures.

## **Situation de trésorerie et sources de financement**

Au 30 avril 2023, les actifs courants totalisaient 76,8 millions de dollars, contre 74,4 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2022. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme ont diminué de 6,2 millions de dollars pour s'établir à 37,1 millions de dollars, contre 43,2 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2022. Bien que les activités d'exploitation aient généré de la trésorerie, il y a tout de même eu une diminution globale de la trésorerie en raison du remboursement intégral de la dette à long terme au cours de l'exercice 2023 ainsi qu'au versement de dividendes.

Les créances et les travaux en cours totalisaient 24,6 millions de dollars au 30 avril 2023, en hausse de 6,1 millions de dollars par rapport à 18,5 millions de dollars au 30 avril 2022. L'augmentation découle principalement de la hausse des produits et du calendrier des recouvrements. Le délai moyen de recouvrement des créances de la Société était de 54 jours au 30 avril 2023, contre 60 jours au 31 janvier 2023 (la date de clôture du trimestre précédent) et contre 49 jours à la clôture de l'exercice 2022. Le délai moyen de recouvrement des créances représente le nombre moyen de jours dont une société a besoin pour recouvrer une créance après la réalisation d'une vente. Le délai moyen de recouvrement des créances de la Société est calculé chaque trimestre en divisant le total des créances et des travaux en cours à la clôture du trimestre par la valeur totale des ventes au cours de la même période, puis en multipliant le résultat par 90 jours.

Les passifs courants au 30 avril 2023 totalisaient 52,9 millions de dollars, par rapport à 43,5 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des produits différés et des créditeurs, contrebalancée en partie par une réduction de la partie courante de la dette à long terme à la suite d'un remboursement de la dette à long terme effectué au cours de l'exercice 2023.

## **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation**

Les activités d'exploitation ont généré 7,8 millions de dollars en trésorerie au cours de l'exercice 2023, en baisse de 4,9 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice 2022.

Pour l'exercice 2023, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ont diminué de 1,2 million de dollars (à 8,2 millions de dollars) par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022. Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 0,4 million de dollars pour l'exercice 2023, contre 4,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2022. Cette diminution de l'utilisation du fonds de roulement hors trésorerie est principalement attribuable à l'augmentation des créditeurs et charges à payer ainsi que des produits différés au cours de l'exercice 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022, ce qui a été compensé en partie par la hausse des créances.

## **Activités de financement**

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 8,4 millions de dollars pour l'exercice 2023, principalement en raison du remboursement intégral de la dette à long terme et du versement de dividendes. Au cours de l'exercice 2023, la Société a affecté 8,4 millions de dollars en trésorerie, dont 5,0 millions de dollars provenant des placements à court terme, au remboursement intégral de sa dette à long terme. Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement restantes ont surtout servi au versement de dividendes. Au cours de l'exercice 2022, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement s'étaient établies à 5,3 millions de dollars, en raison surtout du paiement de dividendes et du remboursement de la dette à long terme, ce qui a été contrebalancé en partie par le produit de l'émission d'actions ordinaires découlant de l'exercice d'options d'achat d'actions.



## Activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2023, les activités d'investissement ont nécessité des sorties de fonds de 1,1 million de dollars, contre 2,4 millions de dollars pour l'exercice 2022. La Société a investi dans ses produits exclusifs et a inscrit à l'actif un montant de 0,9 million de dollars et de 1,1 million de dollars à titre de frais de développement différés au cours de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022, respectivement. La Société a consacré 0,9 million de dollars à l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2023, comparativement à 0,7 million de dollars à la période correspondante de l'exercice 2022. Au cours de l'exercice 2022, la Société a effectué un paiement final de 0,5 million de dollars au titre d'une acquisition d'entreprise antérieure. Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont été en partie compensées par les produits d'intérêts de 0,7 million de dollars reçus par la Société au cours de l'exercice 2023, contre 0,2 million de dollars au cours de l'exercice 2022.

La Société croit que les fonds disponibles au 30 avril 2023, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et sa marge de crédit d'exploitation seront suffisants pour répondre à ses besoins de fonds de roulement, de R&D, de dépenses d'investissement et de dividendes ainsi que pour investir dans sa croissance à long terme.

## Engagements et obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location visant son siège social de Montréal, au Québec, bail qui prendra fin le 30 novembre 2025. La Société a conclu un contrat de location visant son bureau de Laval, au Québec. Le bail, dont la durée est de dix ans, prendra fin le 28 février 2026 et la Société a une option pour prolonger le bail de cinq années jusqu'au 28 février 2031. La Société a également conclu un contrat de location visant son bureau situé au Danemark qui prendra fin le 31 décembre 2026. Ce sont là les principaux contrats de location de la Société.

Au 30 avril 2023, les principaux engagements se composaient de contrats de location simple et d'autres obligations. Le tableau qui suit résume les principales obligations contractuelles au 30 avril 2023.

Les obligations locatives s'entendent des paiements au titre de la location minimaux visant des locaux pour bureaux et du matériel comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'obligations locatives selon l'IFRS 16.

En milliers de dollars canadiens

Obligations contractuelles	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations locatives	3 212 \$	840 \$	1 813 \$	292 \$	267 \$
Autres obligations	26 462	10 177	16 285	-	-
Créditeurs et charges à payer et autres passifs	21 922	21 669	253	-	-
Obligations contractuelles	51 596 \$	32 686 \$	18 351 \$	292 \$	267 \$

Les autres obligations comprennent les contrats de location simple dont la durée est de moins de 12 mois et les autres contrats de service.

## Politique de dividende

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, des conditions financières et d'autres facteurs qu'il juge pertinents. Au cours de l'exercice 2023, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,070 \$ pour les deux premiers trimestres et de 0,075 \$ pour les deux trimestres suivants, soit 4,2 millions de dollars au total. Au cours de l'exercice 2022, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,065 \$ pour les deux premiers trimestres et de 0,07 \$ pour les deux trimestres suivants, soit 3,9 millions de dollars au total.

## Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions à l'intention des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 0,4 million de dollars (0,3 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent) aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2023. Au 30 avril 2023, l'encours des prêts se chiffrait à 0,1 million de dollars (0,2 million de dollars au 30 avril 2022).

## Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites, à des demandes en justice et à des éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable. Bien qu'il soit possible que des pertes découlent de situations à l'égard desquelles aucune provision n'a été constituée, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement final de ces questions aura une incidence significative sur sa situation financière.

## Événements postérieurs à la date de clôture

Le 29 juin 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,075 \$ par action devant être versé le 4 août 2023 aux actionnaires inscrits le 14 juillet 2023.

## Arrangements hors bilan

La Société n'avait aucun arrangement hors bilan en date du 30 avril 2023, à l'exception des paiements variables liés aux contrats de location simple et aux contrats de location-financement dont la durée est de 12 mois ou moins.

## Répercussions actuelles et prévues de la conjoncture économique

La conjoncture économique globale, jumelée à l'incertitude et à la volatilité des marchés, pourrait exercer un effet négatif sur la demande pour les produits et services de la Société, puisque l'industrie a la capacité de s'adapter rapidement en faisant preuve de prudence sur le plan des dépenses d'investissement. Ces incertitudes pourraient avoir des répercussions sur les produits de la Société.

À la lumière des PRA de 78,3 millions de dollars et des commandes de services professionnels de 41,2 millions de dollars, la direction de la Société est d'avis que le total des produits tirés des services (y compris les produits tirés des logiciels-services, des services de maintenance et de soutien et des services professionnels), qui sont de l'ordre de 33,5 millions de dollars à 34,5 millions de dollars par trimestre, peuvent se maintenir à court terme.

D'un point de vue stratégique, la Société continue de concentrer ses efforts sur les occasions les plus prometteuses qu'offrent sa clientèle actuelle et les marchés verticaux où elle est présente. La Société offre aussi actuellement des licences par abonnement à des logiciels-services, des services d'hébergement, la vente et la mise en œuvre par modules, et de meilleures modalités de paiement pour favoriser une croissance des produits. Nous avons observé un intérêt soutenu du marché pour les licences par abonnement à des logiciels-services. Dans la mesure où nos commandes continuent de passer des licences à perpétuité aux logiciels-services, et compte tenu du fait que les produits tirés des licences sont généralement comptabilisés immédiatement tandis que les produits tirés des logiciels-services sont comptabilisés sur la durée du contrat, ce virage aura une incidence à moyen terme sur les produits et le bénéfice d'exploitation.

La variation du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien continue d'avoir une incidence importante sur les produits d'exploitation et la rentabilité, puisque la Société réalise habituellement environ 70 % de son chiffre d'affaires auprès de clients américains, alors que la majorité de ses coûts sont engagés en dollars canadiens.

Dans la mesure du possible, la Société continuera à adapter son modèle de gestion à la situation économique et à veiller à ce que les coûts correspondent aux produits qu'elle prévoit gagner.

## **Instruments financiers et gestion du risque**

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte. La Société a aussi déterminé que la juste valeur de la dette à long terme n'était pas très différente de sa valeur comptable.

Les instruments dérivés sont aussi comptabilisés dans les actifs et dans les passifs, à la juste valeur. Ainsi, la juste valeur de tous les contrats de change en cours représentant une perte de 1,5 million de dollars a été comptabilisée à titre de créditeurs et charges à payer au 30 avril 2023 et un profit de 0,4 million de dollars a été comptabilisé dans les autres créances (perte de 0,6 million de dollars comptabilisée dans les créditeurs et charges à payer au 30 avril 2022).

Des dérivés sous forme de contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change lié aux fluctuations du dollar américain. La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et des charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains.

La stratégie de couverture de la Société fonctionne sur deux fronts. Premièrement, la Société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir une partie des produits futurs hautement probables libellés en dollars américains, généralement sur un ou deux exercices, dans le but de stabiliser les produits et les marges face aux fluctuations du change à court terme. Deuxièmement, la Société conclut des contrats de change à terme pour neutraliser l'incidence des fluctuations du dollar américain sur la réévaluation de ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains, la Société a régulièrement recours à des stratégies de couverture selon lesquelles elle analyse ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains et conclut des contrats de change à terme pour équilibrer sa position. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés devrait être contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la constatation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et des créances connexes. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits sur la négociation spéculative.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances et les créditeurs et charges à payer. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

Au 30 avril 2023, aucun client ne représentait individuellement plus de 10 % du total des comptes clients et des travaux en cours (aucun client ne représentait plus de 10 % du total des créances et des travaux en cours au 30 avril 2022). En règle générale, il n'y a aucune concentration particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de tous ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

Se reporter à la note 22, Instruments financiers et gestion du risque, afférente aux états financiers consolidés pour une analyse plus exhaustive des politiques de gestion des risques de la Société, y compris le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque des prix du marché.

## Données sur les actions en circulation

Au 30 avril 2023, la Société avait 14 582 837 actions ordinaires en circulation. La Société a émis 19 942 actions à l'exercice d'options d'achat d'action au cours de l'exercice 2023.

## Principales méthodes comptables, jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les méthodes qui sont perçues comme les plus importantes dans l'établissement de sa situation financière et de ses résultats.

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs, ainsi que les montants comptabilisés des produits et des charges.

Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision porte uniquement sur cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision porte à la fois sur la période en cours et les périodes futures.

Se reporter aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2023 et aux notes y afférentes pour une analyse des méthodes comptables, des jugements comptables critiques et des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations qui sont essentiels à la compréhension des activités et des résultats d'exploitation.

## Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Certaines nouvelles normes ainsi que certaines interprétations et certaines modifications apportées à des normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour la période close le 30 avril 2023 et n'ont pas été appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés de la Société.

La Société évalue actuellement les modifications suivantes :

<b>Norme</b>	<b>Date de publication</b>	<b>Date d'entrée en vigueur pour la Société</b>	<b>Incidence</b>
IAS 1, Présentation des états financiers	Janvier 2020, juillet 2020, février 2021 et octobre 2022	1er mai 2024	En cours d'évaluation
IAS 8, Définition des estimations comptables	Février 2021	1er mai 2023	Ne devrait pas être significative
IAS 12, Impôts sur le résultat	Mai 2021	1er mai 2023	Ne devrait pas être significative

Se reporter aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2023 pour une analyse des nouvelles normes et interprétations non encore adoptées.



## Risques et incertitudes

La Société est exposée à des risques et à des incertitudes, notamment aux facteurs de risque énoncés ci-après :

- La Société a réalisé des pertes nettes par le passé et elle pourrait réaliser d'autres pertes ultérieurement.
- Des événements indépendants de la volonté de la Société, comme des catastrophes naturelles, des guerres ou des épidémies pourraient avoir une incidence négative sur les activités de la Société.
- La conjoncture économique peut avoir un effet défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et notre situation financière, y compris sur la croissance de nos produits et notre rentabilité, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours de nos actions.
- Si la Société est incapable d'attirer de nouveaux clients ou de vendre d'autres produits à ses clients existants ou de les fidéliser, la croissance de ses produits et sa rentabilité s'en ressentiront.
- La Société dépend de manière significative des produits récurrents. Si les produits récurrents diminuent ou si les contrats ne sont pas renouvelés, nos résultats d'exploitation futurs pourraient s'en ressentir.
- Les fluctuations des résultats trimestriels pourraient ne pas correspondre aux prévisions des investisseurs ou des analystes en valeurs mobilières, ce qui pourrait faire baisser le cours de l'action de la Société.
- Le long cycle de vente et de mise en œuvre pourrait avoir une incidence défavorable sur le montant, le calendrier et le caractère prévisible des produits de la Société.
- Les défauts, les retards ou les interruptions touchant la prestation des logiciels-services se répercuteront sur les résultats d'exploitation de la Société.
- Des atteintes à la sécurité pourraient retarder ou interrompre le service aux clients, ternir la réputation de la Société ou faire en sorte qu'elle engage une responsabilité importante et nuire à ses activités et à ses résultats financiers. La capacité de la Société de conserver sa clientèle et d'attirer de nouveaux clients pourrait être entravée par une atteinte, réelle ou perçue, à la sécurité des renseignements sur les clients.
- Malgré les mesures qu'elle prend pour en assurer la sécurité, les technologies de l'information et l'infrastructure de la Société pourraient être vulnérables aux cybermenaces, aux atteintes à la sécurité et à la vie privée par des pirates ou subir des atteintes par suite d'une erreur d'un employé, d'un méfait ou d'autres perturbations. Toute atteinte à la sécurité pourrait compromettre les réseaux de Tecsys, et les renseignements stockés dans ceux-ci pourraient être rendus accessibles, dévoilés publiquement, perdus ou volés.
- La capacité de la Société de mettre au point de nouveaux produits et services afin de vendre ses solutions sur de nouveaux marchés ou d'accroître sa présence sur les marchés existants se répercutera sur la croissance de ses produits.
- Les marchés sur lesquels la Société est présente sont très concurrentiels et si elle ne réussit pas à tirer son épingle du jeu, la Société pourrait éprouver de la difficulté à recruter de nouveaux clients et à les conserver, ce qui pourrait réduire et freiner sa croissance.
- Si la Société n'arrive pas à garder en poste son personnel clé, ses activités pourraient s'en ressentir.
- Les acquisitions font partie de la stratégie de la Société, et si elle n'arrive pas à intégrer avec succès les entreprises ou les activités nouvellement acquises, cela pourrait nuire à ses résultats financiers.
- Le risque de défaut des logiciels pourrait nuire aux activités de la Société.
- Les droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient être contestés, invalidés, contournés ou violés, ce qui pourrait entraîner un désavantage concurrentiel, une perte d'occasion ou de part de marché ou encore un litige éventuel coûteux visant à faire appliquer ou rétablir les droits de la Société.
- Des tierces parties pourraient prétendre que les produits de la Société violent leurs droits de propriété, ce qui pourrait soumettre la Société à des litiges coûteux et chronophages.
- Rien ne garantit que les concepteurs de logiciels continueront de permettre à la Société d'utiliser les licences selon des modalités raisonnables sur le plan commercial. Cela pourrait retarder ou interrompre la fourniture des solutions de la Société.
- Les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et d'autres devises peuvent avoir un effet négatif considérable sur les marges que la Société peut réaliser à l'égard de ses produits et services et des répercussions directes sur les résultats d'exploitation.
- La Société pourrait devoir mobiliser des fonds supplémentaires pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance ou poursuivre ses activités, et elle pourrait être incapable de mobiliser des capitaux au moment voulu ou à des conditions acceptables.

Ces risques sont décrits plus en détail à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle.

## **Contrôles et procédures**

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Ils assument cette responsabilité avec l'aide du comité de direction de la Société, qui se compose de membres de la haute direction. Selon une évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, le chef de la direction et le chef de la direction financière en sont venus à la conclusion que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 30 avril 2023.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Société ont été établis conformément aux IFRS.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au 30 avril 2023 a été faite sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Par suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, était conçu adéquatement et était efficace. Les évaluations ont été effectuées conformément au cadre et aux critères que le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission a énoncés dans sa publication Internal Control – Integrated Framework (2013), modèle de contrôle reconnu, et conformément aux exigences du Règlement 52-109.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, la direction n'a pris connaissance d'aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## Renseignements supplémentaires

### Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Exercice 2023				Exercice 2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Bénéfice net pour la période	446 \$	888 \$	715 \$	40 \$	2 586 \$	940 \$	708 \$	244 \$
Ajustements pour :								
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	440	476	429	430	515	551	553	543
Amortissement des frais de développement différés	145	135	114	102	87	80	69	54
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	402	411	394	396	382	408	411	411
Charges d'intérêts	17	92	178	119	178	138	145	161
Produits d'intérêts	(211)	(221)	(150)	(104)	(57)	(337)	(40)	(40)
Impôt sur le résultat	755	455	389	25	(1 111)	537	791	729
<b>BAIIA</b>	<b>1 994</b>	<b>2 236</b>	<b>2 069</b>	<b>1 008</b>	<b>2,580</b>	<b>2 317</b>	<b>2 637</b>	<b>2 102</b>
Ajustements pour :								
Rémunération à base d'actions	455	538	708	476	340	421	569	354
Profit sur la réévaluation de l'obligation locative	-	-	-	-	(573)	-	-	-
Comptabilisation des crédits d'impôt générés au cours des périodes antérieures	-	-	-	-	(617)	-	-	-
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 449 \$</b>	<b>2 774 \$</b>	<b>2 777 \$</b>	<b>1 484 \$</b>	<b>1 730 \$</b>	<b>2 738 \$</b>	<b>3 206 \$</b>	<b>2 456 \$</b>



# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Tecsys Inc.

## **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tecsys Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 30 avril 2023 et au 30 avril 2022;
  - les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
  - les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
  - les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
  - ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;
- (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 avril 2023 et au 30 avril 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

## **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 avril 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport des auditeurs.



## **Constatation des produits – Détermination des obligations de prestation distinctes et des prix de vente spécifiques**

### **Description de la question**

Nous attirons l'attention sur les notes 2 d) i) et 3 c) des états financiers. L'entité conclut des accords groupés avec des clients qui peuvent comprendre des produits (logiciels et matériel informatique), des logiciels-services, des services de maintenance et divers services professionnels. L'entité doit avoir recours à son jugement pour identifier les diverses obligations de prestation distinctes et répartir les prix de transaction contractuels entre chaque obligation de prestation distincte selon les prix de vente spécifiques.

### **Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit**

Nous avons déterminé que la détermination des obligations de prestation distinctes et de la répartition des prix de transaction contractuels selon les prix de vente spécifiques constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires à l'évaluation des jugements importants de l'entité pour déterminer si les produits (logiciels et matériel informatique), les logiciels-services, les services de maintenance et les divers services professionnels constituent des éléments distincts et quels étaient les prix de vente spécifiques. Un effort important de la part de l'auditeur et la participation de professionnels plus expérimentés ont été nécessaires pour traiter cette question.

### **Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit**

Pour les contrats conclus avec des clients sélectionnés, les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons évalué la détermination par l'entité de chaque obligation de prestation distincte dans chaque accord groupé en examinant les documents contractuels sources;
- Nous avons évalué la méthodologie utilisée pour déterminer le prix de vente spécifique de certains éléments des services groupés en la comparant aux tendances de prix historiques de contrats conclus avec des clients comparables.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2023 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2023 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;





- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Aaron Fima.

*KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.\**

Montréal, Canada  
Le 29 juin 2023

**Tecsys Inc.****États consolidés de la situation financière**

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 avril 2023	30 avril 2022
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		21 235 \$	23 004 \$
Placements à court terme	4	15 835	20 239
Créances	22	22 900	16 962
Travaux en cours		1 734	1 579
Autres créances	21, 22	523	234
Crédits d'impôt	5	5 338	5 224
Stocks	6	1 034	806
Charges payées d'avance	9	8 193	6 392
<b>Total des actifs courants</b>		<b>76 792</b>	<b>74 440</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Autres créances à long terme		363	192
Crédits d'impôt	5	5 368	3 782
Immobilisations corporelles	7	1 802	2 064
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	1 708	4 547
Coûts d'acquisition de contrats	9	3 738	3 177
Frais de développement différés	10	2 254	1 870
Autres immobilisations incorporelles	10	9 287	10 301
Goodwill	10	17 467	16 863
Actifs d'impôt différé	17	8 137	8 608
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>50 124</b>	<b>51 404</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>126 916 \$</b>	<b>125 844 \$</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs et charges à payer	13	21 669 \$	16 971 \$
Produits différés		30 388	24 689
Partie courante de la dette à long terme	11	-	1 200
Obligations locatives	12	793	662
<b>Total des passifs courants</b>		<b>52 850</b>	<b>43 522</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Autres charges à payer à long terme	22	253	-
Dette à long terme	11	-	7 200
Passifs d'impôt différé	17	1 255	1 258
Obligations locatives	12	2 120	5 181
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>3 628</b>	<b>13 639</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>56 478 \$</b>	<b>57 161 \$</b>
<b>Éventualités et autres engagements</b>	20		
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	14	44 338 \$	43 973 \$
Surplus d'apport		15 285	13 176
Résultats non distribués		10 832	12 968
Cumul des autres éléments du résultat global	22	(17)	(1 434)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société</b>		<b>70 438</b>	<b>68 683</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>126 916 \$</b>	<b>125 844 \$</b>

Approuvé par le conseil d'administration



, Administrateur



, Administrateur

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**Tecsys Inc.****États consolidés du résultat net et du résultat global**

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

<b>Exercices clos les 30 avril</b>	<b>Note</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits:</b>			
Logiciels-services		37 476 \$	26 929 \$
Maintenance et soutien		32 714	32 698
Services professionnels		55 353	52 040
Licences		3 116	2 806
Matériel		23 765	22 727
<b>Total des produits</b>		<b>152 424</b>	<b>137 200</b>
<b>Coût des ventes</b>	16	<b>85 615</b>	<b>76 890</b>
<b>Marge brute</b>		<b>66 809</b>	<b>60 310</b>
<b>Charges d'exploitation:</b>			
Frais de vente et de commercialisation		28 080	24 294
Frais généraux et charges administratives		11 218	10 865
Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt	5	23 943	19 775
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>63 241</b>	<b>54 934</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>3 568</b>	<b>5 376</b>
<b>Autres produits</b>	19	145	48
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>		<b>3 713</b>	<b>5 424</b>
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	17	1 624	946
<b>Bénéfice net</b>		<b>2 089 \$</b>	<b>4 478 \$</b>
Autres éléments du résultat global:			
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	22	(6)	(693)
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	22	1 423	(967)
<b>Résultat global</b>		<b>3 506 \$</b>	<b>2 818 \$</b>
<b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>	14	<b>0,14 \$</b>	<b>0,31 \$</b>
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>	14	<b>0,14 \$</b>	<b>0,30 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# Tecsys Inc.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 avril 2023	30 avril 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Bénéfice net		2 089 \$	4 478 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	7, 8	1 775	2 162
Amortissement des frais de développement différés	10	496	290
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	10	1 603	1 612
(Produits) charges d'intérêts et perte de change	19	(145)	525
Profit sur la réévaluation des contrats de location	12,19	-	(573)
Écarts de change latents et autre		1 754	1 117
Crédits d'impôt non remboursables		(2 095)	(2 332)
Rémunération à base d'actions	14	2 177	1 684
Impôt sur le résultat		554	402
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		8 208	9 365
Créances		(5 915)	(270)
Travaux en cours		(151)	(1 410)
Autres créances		(58)	219
Crédits d'impôt		(114)	(397)
Stocks		(226)	(186)
Charges payées d'avance		(1 452)	(1 502)
Coûts d'acquisition de contrats		(908)	(499)
Créditeurs et charges à payer		2 663	(3 076)
Produits différés		5 713	2 700
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		(448)	(4 421)
<b>Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>		<b>7 760</b>	<b>4 944</b>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Remboursement de la dette à long terme	11	(8 400)	(1 216)
Produit tiré des placements à court terme	4	5 000	-
Paiement d'obligations locatives	12	(689)	(859)
Paiement de dividendes	14	(4 225)	(3 929)
Remboursement lié au passif d'impôt repris	19	-	299
Intérêts payés		(406)	(622)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options d'achat d'actions	14	297	1 020
<b>Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>		<b>(8 423)</b>	<b>(5 307)</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :			
Intérêts reçus	19	686	175
Paiements au titre d'acquisitions d'entreprises antérieures	25	-	(500)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	(850)	(733)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	10	(62)	(255)
Frais de développement différés	10	(880)	(1 072)
<b>Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement</b>		<b>(1 106)</b>	<b>(2 385)</b>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période		(1 769)	(2 748)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		23 004	25 752
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>21 235 \$</b>	<b>23 004 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# Tecsys Inc.

## États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Capital social			Surplus d'apport	Cumul des au- tres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
	Note	Nombre	Montant				
<b>Solde au 1er mai 2022</b>		<b>14 562 895</b>	<b>43 973 \$</b>	<b>13 176 \$</b>	<b>(1 434) \$</b>	<b>12 968 \$</b>	<b>68 683 \$</b>
Bénéfice net		-	-	-	-	2 089	2 089
Autres éléments du résultat global :							
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	22	-	-	-	(6)	-	(6)
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	22	-	-	-	1 423	-	1 423
<b>Résultat global total</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 417</b>	<b>2 089</b>	<b>3 506</b>
Rémunération à base d'actions	14	-	-	2 177	-	-	2 177
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	14	-	-	-	-	(4 225)	(4 225)
Options d'achat d'actions exercées	14	19 942	365	(68)	-	-	297
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la Société</b>		<b>19 942</b>	<b>365 \$</b>	<b>2 109 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(4 225) \$</b>	<b>(1 751) \$</b>
<b>Solde au 30 avril 2023</b>		<b>14 582 837</b>	<b>44 338 \$</b>	<b>15 285 \$</b>	<b>(17) \$</b>	<b>10 832 \$</b>	<b>70 438 \$</b>
<b>Solde au 1er mai 2021</b>		<b>14 505 095</b>	<b>42 700 \$</b>	<b>11 745 \$</b>	<b>226 \$</b>	<b>12 419 \$</b>	<b>67 090 \$</b>
Bénéfice net		-	-	-	-	4 478	4 478
Autres éléments du résultat global :							
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits		-	-	-	(693)	-	(693)
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger		-	-	-	(967)	-	(967)
<b>Résultat global total</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 660)</b>	<b>4 478</b>	<b>2 818</b>
Rémunération à base d'actions		-	-	1 684	-	-	1 684
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres		-	-	-	-	(3 929)	(3 929)
Options d'achat d'actions exercées		57 800	1 273	(253)	-	-	1 020
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la Société</b>		<b>57 800</b>	<b>1 273 \$</b>	<b>1 431 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(3 929) \$</b>	<b>(1 225) \$</b>
<b>Solde au 30 avril 2022</b>		<b>14 562 895</b>	<b>43 973 \$</b>	<b>13 176 \$</b>	<b>(1 434) \$</b>	<b>12 968 \$</b>	<b>68 683 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 1. Description des activités :

Tecsys Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions en 1983. La Société met au point, commercialise et vend des logiciels de gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de l'entreprise aux fins de la logistique de la distribution, de l'entreposage, du transport, du point d'utilisation et de la gestion des commandes. La Société vend principalement ses logiciels par l'entremise d'abonnements, sous forme de logiciels-services (SaaS), et de licences à perpétuité assorties d'un soutien récurrent. La Société offre également des services connexes de consultation, de formation et de soutien. Le siège social est situé au 1, Place Alexis Nihon, Montréal, Canada. La Société réalise la quasi-totalité de ses produits auprès de clients situés aux États Unis, au Canada et en Europe. La clientèle de la Société compte principalement des systèmes de soins de santé, des pièces d'entretien, des tiers fournisseurs de services, des commerces de détail et des distributeurs de gros généralistes à grand volume. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues. La Société est cotée en Bourse, et ses actions sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole TCS.

## 2. Base d'établissement :

### (a) Déclaration de conformité :

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 avril 2023 a été approuvée par le conseil d'administration en date du 29 juin 2023.

### (b) Base d'évaluation :

Les états financiers consolidés ont été établis selon une base de continuité d'exploitation en fonction du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments ci-dessous figurant aux états consolidés de la situation financière :

- les instruments financiers dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur;
- les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, lesquels sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- les accords au titre de la rémunération à base d'actions, lesquels sont évalués selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les obligations locatives, lesquelles sont évaluées à la valeur actualisée des obligations locatives minimales selon l'IFRS 16, *Contrats de locations*.

### (c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation :

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants sont arrondis au millier de dollars près, à moins d'indication contraire.

### (d) Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations :

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision porte uniquement sur cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision porte à la fois sur la période en cours et les périodes futures.

Les jugements comptables critiques, sauf ceux utilisés aux fins des estimations, que la direction a formulés dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les valeurs comptables sont décrits ci-après.



## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 2. Base d'établissement (suite) :

(d) Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations(suite) :

Dépréciation d'actifs :

La Société évalue s'il existe des indications de dépréciation des actifs non financiers à chaque date de clôture. De plus, la Société doit établir la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. La direction fait preuve de jugement pour l'évaluation et l'identification de chaque UGT.

#### *Principales sources d'incertitudes liées aux estimations*

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci-après :

(i) Constatation des produits – Détermination des obligations de prestation distinctes et des prix de vente spécifiques :

La constatation des produits, en particulier dans le cas des accords groupés qui peuvent comprendre des licences, des services professionnels, des services de maintenance et des services d'abonnement, nécessite de porter un jugement sur la détermination des obligations de prestation et la répartition des produits à chaque obligation de prestation selon le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation. Comme la durée de certaines obligations de prestation est supérieure à un an, la détermination et la répartition de la contrepartie reçue au titre de chaque obligation de prestation distincte se répercutent sur le montant et le moment de la constatation des produits.

(ii) Impôt sur le résultat :

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles.

Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des renversements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

(iii) Dépréciation d'actifs :

Les évaluations de la dépréciation sont fondées sur des estimations internes de la valeur recouvrable d'une UGT. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les flux de trésorerie projetés à partir des données passées, les résultats opérationnels réels et les prévisions futures, le calcul des taux d'actualisation, ainsi que l'identification de sociétés comparables utilisées pour établir des multiples de marché pour la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de vente. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées pour déterminer les estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables :

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées ci-dessous, lesquelles ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

(a) Méthode de consolidation :

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales..

(i) Filiales :

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Les filiales entièrement détenues par la Société ainsi que leur territoire de constitution sont présentées ci après :

<b>Filiale</b>	<b>Territoire de constitution</b>
Tecsys U.S. Inc.	Ohio
Tecsys Europe Limited	Angleterre
Logi D Holding Inc.	Canada
Logi D Inc.	Canada
Logi D Corp.	Delaware
Tecsys Denmark Holding ApS	Danemark
Tecsys A/S	Danemark

Le 1er mai 2022, la société a fusionné avec OrderDynamics Corporation, une filiale auparavant entièrement détenue.

(ii) Transactions éliminées au moment de la consolidation :

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits et pertes qui découlent de transactions intragroupes, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

(b) Transactions en monnaie étrangère :

Les transactions en monnaie étrangère qui ne sont pas couvertes sont converties dans la monnaie fonctionnelle propre aux filiales de la Société selon les cours de change moyens pour la période. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'une filiale sont convertis selon les cours de change en vigueur à la date de clôture et les profits ou pertes de change sont inclus à l'état consolidé du résultat net. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis selon les cours historiques. Les produits qui sont couverts sont convertis au taux de change stipulé dans l'instrument dérivé sous-jacent qui sert de couverture à la transaction.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts attribuables aux fluctuations des cours de change sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la sortie d'un établissement à l'étranger dont le contrôle est perdu, le montant des écarts de conversion cumulés comptabilisé dans les autres éléments du résultat global propres à cet établissement à l'étranger est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à titre de profit ou de perte sur la sortie.

En ce qui a trait aux établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont reconvertis au taux de change historique en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis aux cours de change moyens pour la période. Les écarts découlant des fluctuations des cours de change sont compris dans l'état du résultat net et du résultat global.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (b) Transactions en monnaie étrangère (suite) :

Les profits et les pertes de change attribuables à un élément monétaire à recevoir d'un établissement à l'étranger ou à payer à celui-ci, le règlement de cet élément qui n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible et les éléments monétaires pour lesquels le règlement est planifié, mais qui a été désigné à titre de couverture de l'investissement net dans un établissement à l'étranger, dans la mesure où la couverture est efficace, sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres à l'état du résultat net lors de la sortie de l'investissement net.

#### (c) Comptabilisation des produits :

Les produits de la Société s'entendent des commissions tirées des logiciels-services (SaaS), des abonnements à des services infonuagiques, des licences d'utilisation de logiciels exclusifs, des logiciels de tiers, des services de soutien aux clients, des frais pour les services de mise en œuvre comme la formation, l'installation et la consultation de même que des commissions tirées de la vente de matériel. Les licences d'utilisation de logiciels vendues par la Société sont habituellement des licences à perpétuité et les ententes portent généralement sur plusieurs services.

Les produits générés par la Société comprennent ce qui suit :

##### (i) Logiciels-services :

La Société génère des produits au moyen de ses logiciels exclusifs vendus dans le cadre du modèle de logiciel-service (« SaaS »). Aux termes des accords de logiciel-service, nos clients ont le droit d'accéder à notre environnement infonuagique que nous fournissons et gérons, ainsi que le droit d'obtenir du soutien et d'utiliser le logiciel. Par contre, le client n'a pas le droit de s'appropriier le logiciel. Les produits tirés des logiciels-services sont comptabilisés sur la durée des contrats connexes, à compter de la date à laquelle il existe un contrat signé et où le client a le droit d'utiliser la plateforme et d'y accéder. Certains contrats de logiciel-service comportent des frais variables qui sont comptabilisés selon les volumes de transactions.

##### (ii) Maintenance et soutien :

Les services de maintenance et de soutien fournis aux clients au titre d'anciennes licences d'utilisation de logiciel perpétuelles sont comptabilisés proportionnellement sur la durée des services de maintenance et de soutien. La Société fournit également des services d'hébergement à ses clients, qui sont comptabilisés sur la durée des contrats connexes. Les produits tirés des services de maintenance du matériel informatique qui sont fournis par une tierce partie sont comptabilisés au moment de la livraison du matériel lorsque le coût estimé de la prestation du soutien dans le cadre de l'entente est jugé négligeable.

Les produits tirés des services de soutien visant des logiciels de tiers et les coûts connexes sont habituellement constatés à la livraison des produits de tiers, étant donné que les frais de soutien sont compris dans les redevances initiales d'utilisation, que le soutien inclus dans cette licence est d'une durée maximale d'un an et que le coût estimatif de prestation du soutien au cours de l'accord est considéré comme négligeable. Par ailleurs, les mises à jour en nombre indéterminé faisant partie d'accords de soutien de logiciels de tiers ont été, et il est prévu qu'elles demeureront, minimales et peu fréquentes.

##### (iii) Services professionnels :

La Société fournit des services de consultation et de formation à ses clients. Les produits tirés de la prestation de ces services sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les frais de déplacement remboursables liés à la prestation de services aux clients sont compris dans les produits tirés des services professionnels. La Société comptabilise les frais de déplacement remboursables dans les produits tirés des services professionnels et comptabilise les coûts s'y rapportant dans les coûts des ventes dans l'état du résultat global.

##### (iv) Licences :

La Société comptabilise les produits tirés des licences d'utilisation perpétuelles à un moment précis lorsque le produit a été livré et que la propriété et le risque de perte ont été transférés au client et que la Société n'est plus impliquée dans la gestion continue du produit vendu ou n'a plus le contrôle effectif de celui-ci.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (c) Comptabilisation des produits (suite) :

##### (v) Matériel :

La Société comptabilise les produits tirés du matériel informatique conformément aux modalités d'expédition ou lorsqu'elle a rempli ses obligations contractuelles.

Dans le cas de certains contrats de matériel, les produits tirés du matériel sont comptabilisés déduction faite des frais connexes. La Société comptabilise les produits tirés du matériel, déduction faite des coûts connexes, lorsqu'elle agit en qualité de mandataire plutôt que de mandant dans le cadre de la transaction.

##### (vi) Accords groupés :

Certaines ventes de la Société sont effectuées dans le cadre d'accords groupés visant des produits (logiciels, matériel, ou les deux), des services de soutien et différents autres services professionnels. La Société évalue chaque prestation d'un accord pour déterminer si elle représente une obligation de prestation distincte. Les produits sont inscrits pour chaque obligation de prestation lorsque les critères pertinents de comptabilisation des produits, décrits précédemment, ont été satisfaits. En ce qui concerne les accords groupés, la Société constate chaque produit ou service séparément lorsque le produit ou le service promis peut exister de façon distincte et qu'il existe de façon distincte dans le contexte du contrat.

Le prix de la transaction est réparti entre chaque obligation de prestation en proportion des prix de vente spécifiques. L'approche résiduelle est utilisée si le prix de vente spécifique d'un ou de plusieurs biens ou services est très variable ou incertain, et que des prix de vente spécifiques observables existent pour les autres produits ou services promis dans le contrat.

##### (vii) Coûts d'acquisition des contrats :

La Société comptabilise un actif au titre des coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat avec un client si elle s'attend à les recouvrer. Il a été déterminé que certains programmes d'encouragement liés aux ventes (commissions) répondent aux dispositions pour être inscrits à l'actif. Les coûts d'acquisition du contrat inscrits à l'actif sont amortis conformément au rythme de transfert au client des biens et services auxquels les actifs sont liés.

##### (viii) Travaux en cours et produits différés :

La Société comptabilise les produits qui excèdent la facturation dans les travaux en cours. La Société a des produits différés correspondant aux montants facturés conformément à des contrats conclus avec des clients pour lesquels les services liés à ces produits n'ont pas encore été rendus. Les produits tirés de ces services sont comptabilisés une fois que l'obligation de prestation a été remplie.

#### (d) Instruments financiers :

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à la date de la transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ensuite comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprendra donc les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la naissance de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif expirent ou lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels découlant de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont classés dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessous selon le but dans lequel les actifs financiers ont été acquis.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (d) Instruments Financiers (suite) :

##### (i) Actifs financiers évalués au coût amorti :

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cas des créances à court terme pour lesquelles les produits d'intérêts seraient négligeables, déduction faite de toute perte de valeur, si :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements du principal et des intérêts.

À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses placements à court terme, ses créances et ses autres créances (à l'exception de la juste valeur des dérivés) en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

##### (ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur :

Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les variations de celle-ci, y compris les intérêts ou les dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. La Société évalue les instruments financiers dérivés à la juste valeur.

##### (iii) Passifs financiers évalués au coût amorti :

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti les créditeurs et charges à payer (à l'exclusion des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces et des instruments financiers dérivés non désignés comme couverture), ainsi que la dette à long terme.

##### (iv) Instruments financiers dérivés non désignés comme couverture évalués à la juste valeur :

Les instruments financiers dérivés non désignés comme couverture, y compris les contrats de change à terme, sont inscrits à l'actif ou au passif et ils sont initialement évalués à leur juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. La Société peut détenir des instruments financiers dérivés pour compenser les risques liés aux fluctuations des autres devises en regard du dollar canadien. Tous les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés dans une relation de couverture sont classés en tant qu'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction des cours à terme, compte tenu du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité, et elle prend en considération le risque de crédit lié à l'instrument financier. La juste valeur nette des contrats de change à terme en cours est comptabilisée soit au poste « Autres créances », soit au poste « Crédeurs et charges à payer », selon le cas. Toute variation subséquente de la juste valeur des contrats de change à terme en cours non désignés comme couverture est comptabilisée par le biais du résultat net dans les autres produits pour la période au cours de laquelle elle survient.

Les profits et les pertes de change découlant de ces contrats sont constatés dans la période au cours de laquelle ils sont générés et portés en diminution des profits ou des pertes de change constatés à la réévaluation de l'actif monétaire net libellé en devises. Les flux de trésorerie provenant des règlements de contrats de change sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au même titre que les flux de trésorerie correspondants provenant des actifs monétaires couverts économiquement.

##### (v) Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture évalués à la juste valeur :

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux fluctuations du taux de change sur les produits futurs hautement probables libellés en devises.

La Société documente de façon formelle toutes les relations entre les éléments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs et stratégies en matière de gestion des risques qui l'ont conduite à conclure diverses opérations de couverture. Ce procédé consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture dérivés aux transactions prévues. L'efficacité de la couverture est évaluée en fonction du degré auquel les flux de trésorerie provenant des contrats sur dérivés sont censés compenser les flux de trésorerie provenant de la transaction sous-jacente couverte.

**3. Principales méthodes comptables (suite) :**

## (d) Instruments Financiers (suite) :

## (v) Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture évalués à la juste valeur (suite) :

Lorsqu'un dérivé est désigné en tant qu'instrument de couverture des flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global sont classés au bénéfice lorsque l'opération de couverture sous-jacente, telle que déterminée lors de la signature du contrat, a une incidence sur le résultat net. La partie non efficace d'une relation de couverture est immédiatement comptabilisée dans le bénéfice. Cette inefficacité est essentiellement attribuable aux écarts des taux d'actualisation entre l'instrument dérivé réel et le dérivé hypothétique hautement efficace.

Lorsque les contrats sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont résiliés, échus ou vendus ou s'ils ne répondent plus aux critères de la comptabilité de couverture, la Société cesse donc de façon prospective d'appliquer la comptabilité de couverture. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global avant que les contrats cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie futurs couverts se produisent, s'ils sont toujours susceptibles de se produire.

Toutefois, si le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est une perte et si la Société s'attend à ce que la totalité ou une partie de cette perte ne puisse être recouvrée au cours de périodes ultérieures, la Société doit alors reclasser immédiatement dans le bénéfice le montant qu'elle s'attend à ne pas recouvrer. De plus, si les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global doit alors être immédiatement reclassé dans le bénéfice. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle la transaction de couverture est finalisée. Les profits ou les pertes survenant après que les contrats sur dérivés cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle ils surviennent.

## (vi) Juste valeur des instruments financiers :

La Société doit classer les évaluations de la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie à trois niveaux, selon le type de données utilisées pour faire ces évaluations. Ces niveaux sont les suivants : le niveau 1, qui comprend les évaluations faisant appel à des données observables, comme les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2, qui comprend les évaluations faisant appel à des données autres que des prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement, et le niveau 3, qui comprend les évaluations faisant appel à des données non observables pour lesquelles aucune ou peu de données du marché existent, ce qui oblige l'entité à faire ses propres hypothèses.

## (vii) Dépréciation d'actifs financiers :

La Société se sert du modèle simplifié fondé sur les « pertes de crédit attendues » pour ses créances clients, comme le permet l'IFRS 9. Le modèle simplifié de l'IFRS 9 permet l'utilisation d'une provision à l'égard de la perte attendue pour la durée de vie à l'égard de toutes les créances clients. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie représentent les pertes de crédit attendues pouvant résulter de tous les cas de défaillance probables dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

La Société détermine une correction de valeur pour pertes sur une base individuelle et collective, en tenant compte des événements passés, de son expérience passée en matière de recouvrement des paiements, ainsi que des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir. Les évaluations sur une base collective sont effectuées en regroupant les créances clients dont les caractéristiques sont similaires. Pour les autres créances clients, la Société détermine si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. La Société compare le risque de défaut associé à l'actif à la date de clôture de la période avec le risque de défaut à la date de comptabilisation initiale de l'actif financier. Pour déterminer si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la Société tient compte des informations et des analyses quantitatives et qualitatives fondées sur l'expérience passée de la Société et d'après une évaluation éclairée du risque de crédit, compte tenu d'informations de nature prospective.



## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (d) Instruments Financiers (suite) :

##### (vii) Dépréciation d'actifs financiers (suite) :

La Société considère qu'un actif financier est en situation de défaillance quand il est peu probable que l'emprunteur s'acquitte de ses obligations de crédit envers la Société en totalité sans que la Société ait recours à des mesures comme le recouvrement des stocks ou à l'assurance crédit de la Société (le cas échéant).

Les pertes de valeur liées aux créances et autres créances sont présentées séparément dans les états consolidés du résultat net.

#### (e) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement la trésorerie non soumise à des restrictions et les placements à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

#### (f) Placements à court terme :

Les placements à court terme comprennent les certificats de placement garanti à intérêt simple détenus auprès de banques de l'annexe 1. Les placements sont évalués au coût amorti. La valeur comptable des placements se rapproche de la juste valeur de marché en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

#### (g) Stocks :

Les stocks sont présentés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition de fournitures, de même que les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts de vente.

#### (h) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition d'un actif donné. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Les composantes des immobilisations corporelles sont décomptabilisées à leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé par le biais du résultat net sur la base du montant net.

##### *Amortissement*

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

La Société calcule l'amortissement des immobilisations corporelles à compter de leur mise en service. L'amortissement est comptabilisé par le biais du résultat net selon le mode linéaire, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les périodes suivantes sont utilisées pour le calcul de l'amortissement :

	Période
Matériel informatique	De 2 à 5 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	Selon la plus courte de la durée du contrat de location et de la vie économique

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque clôture de période et ajustés prospectivement au besoin.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

(i) Immobilisations incorporelles :

(i) Goodwill :

Le goodwill découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition de l'entreprise diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

(ii) Frais de recherche et de développements:

Les frais liés aux activités de recherche sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Development costs of new software products for sale, net of government assistance, are capitalized as deferred. Les frais de développement de nouveaux logiciels destinés à la vente, déduction faite de l'aide publique, sont inscrits à l'actif au poste « Frais de développement différés » s'ils peuvent être évalués de façon fiable, si le produit est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable, si la Société a l'intention d'achever le développement du produit, de l'utiliser ou de le vendre, et si elle possède suffisamment de ressources pour le faire. Sinon, les frais de développement sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les dépenses inscrites à l'actif comprennent le coût des matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe et les frais généraux directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue.

À compter du moment où le produit peut être vendu, les frais de développement différés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de cinq ans du produit.

Après la comptabilisation initiale, les frais de développement différés sont constatés au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

(iii) Autres immobilisations incorporelles :

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la technologie des logiciels et les actifs liés aux clients et elles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée et font donc l'objet d'amortissement.

La dépréciation est calculée sur le coût de l'actif, ou sur tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle. La Société établit l'amortissement selon le mode d'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Période
Technologie	De 5 à 10 ans
Actifs liés aux clients	De 5 à 15 ans
Autres	5 ans
Logiciels	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque clôture de période et ajustés prospectivement au besoin.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (j) Dépréciation des actifs non financiers :

La Société examine la valeur comptable de ses actifs non financiers, lesquels comprennent les immobilisations corporelles, la technologie, les actifs liés aux clients, les brevets, les logiciels et les frais de développement différés à chaque date de clôture pour déterminer si des changements ou des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Dans le cas du goodwill, la valeur recouvrable est estimée le 30 avril de chaque année, ou plus fréquemment s'il existe des indications de dépréciation.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auxquels le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs de support de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a subi une perte de valeur, la valeur recouvrable est déterminée pour l'UGT ou au groupe d'UGT à laquelle l'actif de support appartient.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins d'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour évaluer sa juste valeur diminuée des coûts de vente, la Société estime la juste valeur d'un actif sur un marché actif, diminuée des coûts directement attribuables à la vente de l'actif. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif non financier excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées par le biais du résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs non financiers, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

#### (k) Aide publique :

L'aide publique se compose de crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») et de crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. Les crédits de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques sont comptabilisés à titre de réduction des dépenses connexes et inscrits lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions du programme gouvernemental approuvé.

La partie remboursable des crédits d'impôt est inscrite pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. La partie non remboursable des crédits d'impôt est comptabilisée pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées ou pendant une période ultérieure dans la mesure où il est déterminé que leur réalisation future est probable, à condition que la Société ait l'assurance raisonnable que les crédits seront reçus et que la Société se conformera aux conditions d'attribution.

Les crédits d'impôt de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques demandés au titre de l'exercice à l'étude et d'exercices antérieurs peuvent faire l'objet d'un examen gouvernemental, duquel pourraient résulter des ajustements par le biais du résultat net.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (l) Provisions :

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Cela comprend les provisions pour contrats déficitaires, litiges et éventualités.

Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes associés à l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

#### (m) Contrats de location :

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou à la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée du contrat de location comprend les périodes couvertes par les options de prolongation si la Société a la certitude raisonnable de les exercer. Les durées vont de 5 à 16 ans pour les bureaux et de 3 à 6 ans pour le matériel et les véhicules.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal du preneur. Les paiements de loyers utilisés pour les calculs comprennent principalement les paiements fixes, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location. L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, s'il y a un changement dans l'estimation des sommes que la Société s'attend à devoir payer au bailleur au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si la Société révisé son appréciation à savoir si elle exercera ou non une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lorsqu'une obligation locative est réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation. Si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramenée à zéro, le reste du montant de la réévaluation est comptabilisé en résultat net.

La Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification lui permettant de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et de ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

#### (n) Impôt sur le résultat :

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés par le biais du résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque période et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

#### (o) Accords de paiement fondé sur des actions :

La Société évalue les options d'achat d'actions attribuées au personnel et aux dirigeants dont les droits connexes sont acquis selon des tranches précises pendant la période de service en fonction de la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée assortie d'une période d'acquisition de droits distincte. Compte tenu de l'estimation des instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis faite par la Société, une charge de rémunération est comptabilisée pour la période d'acquisition des droits applicable à une tranche, de même qu'une augmentation correspondante pour le surplus d'apport. La note 14 fournit des précisions sur l'établissement de la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis. L'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée dans le résultat net de sorte que la charge cumulative reflète l'estimation révisée, et un ajustement correspondant est apporté au surplus d'apport. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le capital social est crédité de la somme de la contrepartie payée et de la tranche connexe préalablement comptabilisée dans le surplus d'apport.

#### (p) Résultat par action:

Le résultat de base par action est établi selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période et de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de la même période. Selon cette méthode, l'effet dilutif des options en cours doit être déterminé comme si toutes les options dilutives avaient été exercées à l'ouverture de la période visée ou à la date d'émission, si celle-ci est postérieure, et que les fonds ainsi obtenus avaient été affectés à l'achat d'actions ordinaires de la Société au coût moyen de ces actions durant la période.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

(q) Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui se livre à des activités ordinaires dont il peut tirer des produits et pour lesquelles il peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société). Tous les résultats opérationnels du secteur opérationnel sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel (le « PDO ») de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et de l'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les résultats sectoriels présentés au PDO comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. Les éléments non attribués comprennent principalement les actifs de support (principalement le siège social de la Société), les charges du siège social et les actifs et passifs d'impôt.

#### Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Certaines nouvelles normes ainsi que certaines interprétations et certaines modifications apportées à des normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour la période close le 30 avril 2023 et n'ont pas été appliquées lors de la préparation des présents états financiers consolidés.

La Société évalue actuellement les normes ou les modifications suivantes :

Norme	Date de publication	Date d'entrée en vigueur pour la Société	Incidence
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	Janvier 2020, juillet 2020, février 2021 et octobre 2022	1er mai 2024	En cours d'évaluation
IAS 8, <i>Définition des estimations comptables</i>	Février 2021	1er mai 2023	Ne devrait pas être significative
IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>	Mai 2021	1er mai 2023	Ne devrait pas être significative

IAS 1, *Présentation des états financiers*:

En janvier 2020, l'IASB a publié le document Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1), qui établit une approche générale de classement des passifs selon l'IAS 1 en fonction des accords contractuels en vigueur à la date de clôture. Les modifications prévues par Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1) touchent seulement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation des actifs, des passifs, des produits ou des charges ni les informations que les entités fournissent au sujet de ces éléments. En juillet 2020, l'IASB a publié le document Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1) qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications de l'IAS 1 publiées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié le document Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, Porter des jugements sur l'importance relative), qui prévoit des modifications visant à aider les préparateurs à sélectionner les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité est désormais tenue de présenter ses méthodes comptables significatives plutôt que ses principales méthodes comptables. Les modifications précisent que les informations sur les méthodes comptables pourraient être significatives en raison de leur nature, même si les montants sont non significatifs. Les informations sur les méthodes comptables sont significatives si les utilisateurs des états financiers de l'entité en ont besoin pour comprendre les autres informations significatives contenues dans ces derniers et, si l'entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir les informations qui sont significatives. L'IASB a élaboré des directives sur la façon dont une entité peut identifier les informations significatives sur les méthodes comptables et présente des exemples où les informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives.



## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Principales méthodes comptables (suite) :

#### Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées (suite) :

En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications de l'IAS 1) afin de clarifier la manière dont les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif. Les modifications modifient les dispositions introduites par le document intitulé *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* relativement à la manière dont une entité classe les dettes et les autres passifs financiers en tant que passifs courants ou non courants dans des circonstances particulières : seules les clauses restrictives auxquelles une société doit se conformer au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant. De plus, une entité doit présenter par voie de notes les informations permettant aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque que les passifs non courants assortis de clauses restrictives puissent devenir exigibles dans les douze mois. En outre, les modifications reportent l'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1er janvier 2024.

Les modifications de l'IAS 1 s'appliquent aux exercices qui seront ouverts à compter du 1er janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société adoptera les modifications le 1er mai 2024.

#### IAS 8, Définition des estimations comptables :

En février 2022, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables* (modifications de l'IAS 8), qui présente des modifications qui ont pour but d'aider les entités à faire une distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables. Les modifications clarifient que la définition d'un changement d'estimation comptable est remplacée par une définition des estimations comptables, que les entités élaborent des estimations comptables lorsque des éléments des états financiers sont soumis à une incertitude d'évaluation, qu'un changement des estimations comptables résultant d'informations nouvelles ou de nouveaux développements ne constitue pas une correction d'erreurs et qu'un changement des estimations comptables peut se répercuter soit sur le résultat net de la période considérée seulement, soit sur le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications de l'IAS 8 s'appliquent aux exercices qui seront ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société adoptera les modifications le 1er mai 2023. L'application des modifications ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

#### IAS 12, Impôts sur le résultat :

En mai 2021, l'IASB a publié le document *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique* (les « modifications de l'IAS 12, Impôts sur le résultat ») qui vise à clarifier la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé sur les transactions telles que les contrats de location et les obligations de démantèlement. La principale modification est l'exemption de la constatation initiale, de façon à ce qu'elle ne s'applique qu'aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale. Les sociétés devront plutôt comptabiliser des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications de l'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société adoptera les modifications le 1er mai 2023. L'application de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 4. Placements à court terme :

	Période de douze mois close le 30 avril 2023	Période de douze mois close le 30 avril 2022
Solde à l'ouverture de la période	20 239 \$	20 100 \$
Retraits effectués pour rembourser la dette à long terme (note 11)	(5 000)	-
Intérêts sur les placements à court terme	596	139
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>15 835 \$</b>	<b>20 239 \$</b>

Le placement à court terme s'entend des certificats de placement garanti (« CPG »). Les CPG exigent un avis de retrait de 31 jours et les intérêts sont réinvestis automatiquement chaque mois.

### 5. Aide publique (crédits d'impôt) :

La Société est admissible à recevoir des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») du gouvernement fédéral canadien (« fédéral ») et des gouvernements de la province de Québec et de l'Ontario (« provincial »).

Les crédits RS&DE du fédéral, qui sont non remboursables, sont obtenus à l'égard des dépenses admissibles de RS&DE engagées au Canada et ils peuvent être utilisés uniquement pour réduire les impôts sur le résultat fédéraux payables par ailleurs. Les crédits d'impôt RS&DE du provincial, qui sont remboursables, sont obtenus au titre des salaires de RS&DE admissibles dans les provinces de Québec et de l'Ontario.

La Société est aussi admissible à recevoir un crédit d'impôt provincial remboursable et non remboursable pour le développement de technologies de l'information dans le domaine des affaires électroniques. Ce crédit d'impôt est accordé aux sociétés relativement aux salaires versés aux salariés pour réaliser des activités en fonction des exigences d'éligibilité spécifiques. Ces crédits sont accordés au taux annuel de 30 % des salaires versés aux salariés admissibles s'acquittant de tâches admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel maximal de 20 \$ et d'un crédit d'impôt non remboursable annuel maximal de 5 \$ par salarié admissible. Chaque année, la Société doit obtenir un certificat d'admissibilité confirmant qu'elle satisfait aux critères applicables quant à la proportion des activités visées du secteur des technologies de l'information et aux services fournis. Les crédits d'impôt provincial canadiens non remboursables s'appliquent uniquement aux montants d'impôt provincial.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 5. Aide publique (crédits d'impôt) (suite) :

Le tableau suivant présente les crédits d'impôt de la Société :

	Crédits de RS&DE		Crédits d'impôt provincial pour le développement des affaires électroniques		Total
	Crédits d'impôt fédéral canadiens non remboursables	Crédits d'impôt provincial remboursables	Crédits d'impôt remboursables	Crédits d'impôt non remboursables	
Solde au 30 avril 2022	4 362 \$	42 \$	3 787 \$	815 \$	9 006 \$
Crédits d'impôt reçus ou imputés à la charge d'impôt sur le résultat	(239)	(61)	(3,911)	(647)	(4 858)
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	280	19	124	67	490
Comptabilisation de crédits d'impôt	687	84	4 236	1 061	6 068
Solde au 30 avril 2023	5 090 \$	84 \$	4 236 \$	1 296 \$	10 706 \$

Présentés comme suit :

Crédits d'impôt courants	621 \$	84 \$	4 236 \$	397 \$	5 338 \$
Crédits d'impôt non courants	4 469 \$	- \$	- \$	899 \$	5 368 \$

	Crédits de RS&DE		Crédits d'impôt provincial pour le développement des affaires électroniques		Total
	Crédits d'impôt fédéral canadiens non remboursables	Crédits d'impôt provincial remboursables	Crédits d'impôt remboursables	Crédits d'impôt non remboursables	
Solde au 30 avril 2021	4 859 \$	20 \$	3 412 \$	972 \$	9 263 \$
Crédits d'impôt reçus ou imputés à la charge d'impôt sur le résultat	(1 947)	(52)	(3 201)	(1 039)	(6 239)
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	232	32	(211)	(65)	(12)
Comptabilisation de crédits d'impôt	1 218	42	3 787	947	5 994
Solde au 30 avril 2022	4 362 \$	42 \$	3 787 \$	815 \$	9 006 \$

Présentés comme suit :

Crédits d'impôt courants	580 \$	42 \$	3 787 \$	815 \$	5 224 \$
Crédits d'impôt non courants	3 782 \$	- \$	- \$	- \$	3 782 \$

Les montants comptabilisés à titre de sommes à recevoir ou à recouvrer pourraient faire l'objet d'une vérification fiscale de la part des gouvernements, et les montants définitifs reçus pourraient différer de ceux comptabilisés. Il n'existe aucune condition non respectée ou éventualité liée à l'aide publique reçue. Au cours de l'exercice 2023, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt fédéral non remboursables au titre de la RS&DE générés au cours d'exercices antérieurs de néant (617 \$ en 2022) qui répondaient aux critères de comptabilisation au cours de l'exercice considéré.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 5. Aide publique (crédits d'impôt) (suite) :

AAu 30 avril 2023, la Société disposait, aux fins de l'impôt fédéral et provincial sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables d'environ 6 386 \$ (4 362 \$ au 30 avril 2022) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Ces crédits d'impôt non remboursables peuvent être utilisés au plus tard au cours des exercices qui seront clos les 30 avril :

	Crédits d'impôt provincial non remboursables	Crédits d'impôt fédéral non remboursables
2031	- \$	80 \$
2032	-	73
2033	-	94
2034	-	240
2035	-	243
2036	-	238
2037	-	297
2038	-	482
2039	-	507
2040	-	583
2041	-	743
2042	235	833
2043	1 061	677
	1 296 \$	5 090 \$

Les crédits d'impôt comptabilisés dans le bénéfice (la perte) pour les exercices se répartissent comme suit :

	2023	2022
Crédits d'impôt fédéral non remboursables au titre de la recherche et du développement	687 \$	1 218 \$
Crédits d'impôt provincial remboursables au titre de la recherche et du développement	84	42
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	1 821	1 624
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	455	363
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	371	115
Total des crédits d'impôt au titre de la recherche et du développement	3 418 \$	3 362 \$
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	2 415	2 163
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	606	584
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	119	(127)
Total des crédits d'impôt comptabilisés au cours de l'exercice	6 558 \$	5 982 \$

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 6. Stocks :

	2023	2022
Produits finis	1 017 \$	660 \$
Licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente	17	146
	<b>1 034 \$</b>	<b>806 \$</b>

Pour l'exercice 2023, les produits finis et les licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente comptabilisés dans le coût des ventes se sont chiffrés à 18 019 \$ (17 617 \$ en 2022).

### 7. Immobilisations corporelles :

	Matériel informatique	Mobilier et agencements	Améliora- tions loca- tives	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 30 avril 2021	10 526 \$	1 982 \$	2 506 \$	15 014 \$
Entrées	715	2	-	717
Incidence des cours de change	(4)	-	-	(4)
Solde au 30 avril 2022	11 237 \$	1 984 \$	2 506 \$	15 727 \$
Entrées	850	-	-	850
Incidence des cours de change	(5)	-	-	(5)
Sorties / mises hors service	-	(216)	(424)	(640)
Solde au 30 avril 2023	12 082 \$	1 768 \$	2 082 \$	15 932 \$
Cumul de l'amortissement				
<b>Solde au 30 avril 2021</b>				
Amortissement	9 151 \$	1 424 \$	1 757 \$	12 332 \$
Incidence des cours de change	992	148	194	1 334
Solde au 30 avril 2022	(3)	-	-	(3)
Amortissement	10 140 \$	1 572 \$	1 951 \$	13 663 \$
Incidence des cours de change	832	122	158	1 112
Sorties / mises hors service	(5)	-	-	(5)
Solde au 30 avril 2023	-	(216)	(424)	(640)
	10 967 \$	1 478 \$	1 685 \$	14 130 \$
Valeurs comptables				
<b>Au 30 avril 2022</b>				
Au 30 avril 2023	1 097 \$	412 \$	555 \$	2 064 \$
At April 30, 2023	1 115 \$	290 \$	397 \$	1 802 \$

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 8. Actifs au titre de droits d'utilisation :

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation de la Société :

	Bureaux	Centres de données	Véhicules et matériel	Total
Solde au 30 avril 2021	7 058 \$	30 \$	157 \$	7 245 \$
Amortissement	(721)	(33)	(77)	(831)
Réévaluation de l'obligation locative (note 12)	(1 815)	-	-	(1 815)
Incidence des cours de change	(48)	3	(7)	(52)
Solde au 30 avril 2022	4 474 \$	- \$	73 \$	4 547 \$
Amortissement	(550)	(63)	(50)	(663)
Entrées	-	217	-	217
Réévaluation de l'obligation locative (note 12)	(2 449)	-	-	(2 449)
Incidence des cours de change	38	16	2	56
Solde au 30 avril 2023	1 513 \$	170 \$	25 \$	1 708 \$

### 9. Coûts d'acquisition de contrats :

Le tableau suivant présente les coûts d'acquisition de contrats de la Société :

	2023	2022
Solde à l'ouverture de la période	4 891 \$	4 202 \$
Entrées	2 920	2 482
Amortissement	(2 012)	(1 793)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>5 799 \$</b>	<b>4 891 \$</b>

Presented as:

	2023	2022
Current	2 061 \$	1 714 \$
Non-current	3 738 \$	3 177 \$

La partie courante des coûts d'acquisition de contrats est incluse dans les charges payées d'avance dans les états consolidés de la situation financière. L'amortissement des coûts d'acquisition de contrats est imputé aux frais de vente et de commercialisation.

**Tecsys Inc.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

**10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles :**

	Goodwill	Frais de développement différés	Autres immobilisations incorporelles				Total des autres immobilisations incorporelles
			Logiciels	Technologie	Actifs liés aux clients	Autres	
<b>Coût</b>							
Solde au 30 avril 2021	17 417 \$	12 048 \$	5 333 \$	8 673 \$	10 467 \$	245 \$	24 718 \$
Entrées	-	1 072	255	-	-	-	255
Incidence des cours de change	(554)	-	-	(100)	(583)	-	(683)
Solde au 30 avril 2022	16 863 \$	13 120 \$	5 588 \$	8 573 \$	9 884 \$	245 \$	24 290 \$
Entrées	-	880	62	-	-	-	62
Incidence des cours de change	604	-	-	106	636	-	742
Solde au 30 avril 2023	17 467 \$	14 000 \$	5 650 \$	8 679 \$	10 520 \$	245 \$	25 094 \$
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 30 avril 2021	- \$	10 960 \$	4 507 \$	3 949 \$	3 823 \$	245 \$	12 524 \$
Amortissement pour l'exercice	-	290	273	621	718	-	1 612
Incidence des cours de change	-	-	-	(25)	(122)	-	(147)
Solde au 30 avril 2022	- \$	11 250 \$	4 780 \$	4 545 \$	4 419 \$	245 \$	13 989 \$
Amortissement pour l'exercice	-	496	289	616	698	-	1 603
Incidence des cours de change	-	-	-	35	180	-	215
Solde au 30 avril 2023	- \$	11 746 \$	5 069 \$	5 196 \$	5 297 \$	245 \$	15 807 \$
<b>Valeur comptable</b>							
Au 30 avril 2022	16 863 \$	1 870 \$	808 \$	4 028 \$	5 465 \$	- \$	10 301 \$
Au 30 avril 2023	17 467 \$	2 254 \$	581 \$	3 483 \$	5 223 \$	- \$	9 287 \$

De la technologie, des relations avec des clients et d'autres immobilisations incorporelles sont entièrement amorties, mais demeurent la propriété de la Société.



## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles (suite) :

Le tableau qui suit présente la charge d'amortissement comptabilisée au titre de diverses immobilisations incorporelles au sein des différentes fonctions pour les exercices clos les 30 avril 2023 et 2022:

	2023				Total
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	
Coût des ventes : produits	- \$	- \$	- \$	87 \$	87 \$
Coût des ventes : services	-	186	616	-	802
Frais de vente et de commercialisation	-	41	-	611	652
Frais généraux et charges administratives	-	15	-	-	15
Frais de recherche et de développement	496	47	-	-	543
	496 \$	289 \$	616 \$	698 \$	2 099 \$

	2022				Total
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	
Coût des ventes : produits	- \$	- \$	- \$	87 \$	87 \$
Coût des ventes : services	-	125	621	-	746
Frais de vente et de commercialisation	-	30	-	631	661
Frais généraux et charges administratives	-	91	-	-	91
Frais de recherche et de développement	290	27	-	-	317
	290 \$	273 \$	621 \$	718 \$	1 902 \$

#### Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie présentant un goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui représentent le niveau le plus bas au sein de la Société pour lesquelles des entrées de trésorerie distinctes sont identifiables. La Société a deux UGT, à savoir l'UGT sans Tecsys A/S et l'UGT Tecsys A/S. Au 30 avril 2023, le goodwill de l'UGT sans Tecsys A/S et de l'UGT Tecsys A/S s'élevaient à 10 783 \$ et à 6 684 \$, respectivement (10 783 \$ et 6 080 \$ au 30 avril 2022, respectivement).

La Société procède à un test de dépréciation du goodwill annuellement ou plus fréquemment s'il y a des indices montrant qu'une dépréciation peut avoir eu lieu. La valeur recouvrable des UGT de la Société a été déterminée à partir de la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité (déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'utilisation continue des unités) et la juste valeur diminuée des coûts de sortie en fonction de multiples du marché. Il a été établi que la valeur comptable des unités était inférieure à leur valeur recouvrable et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux 30 avril 2023 et 2022.

#### Valeur d'utilité

La valeur d'utilité a été déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'utilisation continue des unités. Les flux de trésorerie projetés ont été déterminés à partir des données passées, des résultats opérationnels réels et du plan d'affaires annuel préparé à la clôture de l'exercice 2023 pour l'exercice à venir. Les flux de trésorerie sur une période supplémentaire de quatre ans ainsi que la valeur finale ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance constant, taux qui n'excède pas le taux de croissance moyen à long terme pour le secteur. La Société a recours à un taux d'actualisation pour le calcul de la valeur actualisée de ses flux de trésorerie projetés.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 10. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles (suite) :

#### Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie présentant un goodwill (suite) :

*Juste valeur diminuée des coûts de sortie*

L'approche par le marché, qui suppose que les sociétés comparables partagent des caractéristiques similaires et qu'il y a corrélation entre les justes valeurs de ces sociétés et leurs caractéristiques, a été appliquée. Les sociétés comparables se caractérisent par des modèles d'affaires, une présence sur le marché, des perspectives de croissance et des profils de revenus similaires. Par conséquent, le fait de comparer une UGT à des entreprises semblables dont les informations financières sont publiées peut fournir une base raisonnable pour l'estimation de la juste valeur. Selon l'approche par le marché, la juste valeur est calculée en fonction de multiples de produits de référence comparables aux activités de l'UGT, appliqués aux produits de l'exercice considéré, déduction faite d'une estimation du coût des ventes. La fourchette des multiples de produits comparables se situait entre 1 fois et 1,8 fois les produits.

*Hypothèses clés utilisées dans les calculs*

Le tableau suivant présente la base utilisée pour la valeur recouvrable et les hypothèses clés ayant servi à calculer la valeur recouvrable :

				<b>2023</b>
	Base utilisée pour la valeur recouvrable	Taux d'actualisation avant impôt/ multiple	Taux de croissance terminal	
UGT sans Tecsys A/S	Valeur d'utilité	14,25 %	5 %	
UGT Tecsys A/S	Juste valeur diminuée des coûts de sortie	1,4 x les produits	s. o.	

  

				<b>2022</b>
	Base utilisée pour la valeur recouvrable	Taux d'actualisation avant impôt/ multiple	Taux de croissance terminal	
UGT sans Tecsys A/S	Valeur d'utilité	14,00 %	5 %	
UGT Tecsys A/S	Valeur d'utilité	14,00 %	5 %	

Les hypothèses utilisées par la Société pour déterminer les montants recouvrables sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Lors de l'utilisation de la valeur d'utilité pour l'UGT sans Tecsys A/S pour l'exercice 2023, il a été déterminé qu'aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses qui ont servi à calculer la valeur recouvrable n'entraînerait une dépréciation du goodwill.

Lors de l'utilisation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour l'UGT Tecsys A/S pour l'exercice 2023, il a été déterminé qu'une variation de l'hypothèse sur le multiple à 0,75 fois les produits, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, ferait en sorte que la valeur comptable soit égale à sa valeur recouvrable.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 11. Facilités bancaires et dette à long terme :

Le 30 janvier 2019, la Société a conclu une convention de crédit. La convention de crédit comprend une facilité de crédit à terme d'au plus 12 000 \$ et une facilité de crédit renouvelable de 5 000 \$. La facilité de crédit à terme a été utilisée pour acquérir Tecsys A/S et à des fins générales. La facilité de crédit renouvelable est utilisée à des fins générales. La Société peut rembourser les montants dus au titre de la convention de crédit à tout moment.

Les emprunts en dollars canadiens aux termes de la convention de crédit prennent la forme d'emprunts à taux préférentiel (qui portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,75 % à 1,75 % par année) ou au taux des acceptations bancaires (qui portent intérêt au taux de base majoré de 1,75 % à 2,75 % par année). La facilité à terme et la facilité renouvelable sont garanties par une hypothèque mobilière.

La Société a remboursé intégralement le solde de sa facilité de crédit à terme le 30 décembre 2022. Par conséquent, l'encours sur la facilité de crédit à terme (l'« emprunt à terme ») de la Société était de néant au 30 avril 2023 (8 400 \$ au 30 avril 2022). Aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit renouvelable au 30 avril 2023 et au 30 avril 2022.

### 12. Obligations locatives :

Les contrats de location de la Société visent des locaux pour bureaux, des centres de données, des véhicules et du matériel. La plupart de ces contrats ne comportent pas d'option de renouvellement. Les contrats qui comportent cette option sont assortis d'une période de renouvellement de 5 ans. La Société tient compte des options de renouvellement lors de l'évaluation des obligations locatives si elle a la certitude raisonnable de les exercer.

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Partie courante	793 \$	662 \$
Partie non courante	2 120	5 181
<b>Total des obligations locatives</b>	<b>2 913 \$</b>	<b>5 843 \$</b>

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés aux obligations locatives au 30 avril 2023 :

Moins d'un an	840 \$
Entre un an et cinq ans	2 105
Plus de cinq ans	267
<b>Total des obligations locatives non actualisées</b>	<b>3 212 \$</b>

Les charges d'intérêts sur les obligations locatives pour l'exercice 2023 se sont établies à 205 \$ (308 \$ pour l'exercice 2022). Les sorties de trésorerie ont totalisé 894 \$ pour l'exercice 2023 (1 153 \$ pour l'exercice 2022), et elles comprennent des paiements de principal de 689 \$ (845 \$ pour l'exercice 2022) sur les obligations locatives. La charge liée aux paiements de loyers variables exclus de l'évaluation des obligations locatives s'est chiffrée à 933 \$ (1 008 \$ pour l'exercice 2022). Cette charge est composée de paiements de loyers variables au titre des charges d'exploitation, des impôts fonciers et de l'assurance.

Les charges liées aux contrats de location à court terme exclus de l'évaluation des obligations locatives pour l'exercice clos le 30 avril 2023 se sont élevées à 15 \$ (60 \$ en 2022). Les charges associées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ont quant à elles totalisé 223 \$ (179 \$ en 2022). Les obligations locatives ont augmenté de 217 \$ au cours de l'exercice 2023 (néant au cours de l'exercice 2022).

Au cours des exercices 2023 et 2022, la Société a réévalué certaines de ses obligations locatives en raison de changements dans les évaluations des périodes de renouvellement incluses dans les durées des contrats de location. Au cours de l'exercice 2023, une obligation locative a été ajustée de 2 449 \$ avec une réduction correspondante de la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation. Au cours de l'exercice 2022, une obligation locative a été ajustée de 2 388 \$, ce qui a réduit à zéro la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation et, par conséquent, un profit sur la réévaluation de l'obligation locative de 573 \$ a été comptabilisé dans les autres produits.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 13. Crédoiteurs, charges à payer et autres passifs courants :

	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
Dettes fournisseurs	6 937	\$	3 880	\$
Charges à payer et autres crédoiteurs	3 571		4 259	
Salaires et avantages à payer aux parties liées	1 472		1 680	
Salaires et avantages du personnel à payer	8 416		6 541	
Juste valeur des dérivés en position de perte	1 273		611	
	<b>21 669</b>	<b>\$</b>	<b>16 971</b>	<b>\$</b>

### 14. Capital social et régime d'options d'achat d'actions :

(a) Capital social :

Autorisé - nombre illimité et sans valeur nominale.

*Actions ordinaires*

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit au paiement de dividendes, lesquels sont déclarés de temps à autre, et ils ont droit à un vote par action aux assemblées de la Société.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

*Actions privilégiées de catégorie A*

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises en série et comportent les caractéristiques déterminées par le conseil d'administration. Les actions privilégiées de catégorie A ne confèrent pas de droit de vote à leur détenteur. Aucune action privilégiée n'était en circulation au 30 avril 2023 et au 30 avril 2022.

(b) Plan d'achat d'actions pour les dirigeants:

La Société dispose d'un plan d'achat d'actions pour les dirigeants (le « plan d'achat ») prévoyant l'acquisition obligatoire d'actions ordinaires par certains dirigeants clés de la Société (les « participants ») afin de mieux harmoniser les intérêts financiers des participants avec ceux des porteurs d'actions ordinaires, de mettre l'accent sur la propriété d'actions et de susciter l'engagement à long terme envers la Société.

Chaque participant sera tenu d'effectuer des achats annuels d'actions ordinaires par l'intermédiaire des installations du marché secondaire de la TSX (les « achats annuels ») dont le prix d'achat total correspond à 10 % de son salaire de base de l'exercice précédent (le « salaire de base »). Les achats annuels doivent être faits dans un délai de 90 jours après le 1er mai de chaque exercice.

Chaque participant a l'obligation d'effectuer des achats annuels jusqu'à ce qu'il ou elle possède des actions ordinaires dont la valeur marchande totale correspond à au moins 50 % de son salaire de base (le « seuil »). Si un participant a atteint son seuil et a cessé de faire des achats annuels, mais qu'à une date de calcul pour quelque exercice ultérieur de la Société i) la valeur marchande des actions ordinaires que détient un participant tombe en deçà de son seuil, que ce soit par suite d'une cession d'actions ordinaires ou d'une diminution de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant est tenu d'effectuer d'autres achats d'actions ordinaires conformément au plan jusqu'à ce que son seuil soit atteint, ou ii) la valeur marchande des actions ordinaires détenues par un participant dépasse son seuil, que ce soit par suite d'une acquisition d'actions ordinaires ou d'une augmentation de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant a le droit de céder des actions ordinaires ayant une valeur marchande totale correspondant à l'excédent de son seuil.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 14. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite) :

#### (b) Plan d'achat d'actions pour les dirigeants (suite) :

Au cours de chaque exercice pendant lequel un participant est tenu d'effectuer un achat annuel, chaque participant a le droit d'effectuer un emprunt à la Société, et la Société a l'obligation de prêter à chaque participant un montant n'excédant pas le montant de l'achat annuel pour cet exercice pour ce participant (un « prêt »). Les prêts ne porteront pas intérêt. Le capital d'un prêt sera déboursé sous forme de montant forfaitaire au participant. S'il est mis fin à l'emploi d'un participant au sein de la Société quelle que soit la raison, tous les montants dus aux termes de tout prêt impayé seront immédiatement exigibles et payables.

Si un participant ne parvient pas à effectuer son achat annuel en entier au cours d'un exercice, la Société peut retenir la moitié de toute prime ou de tout autre paiement incitatif gagné par le participant au cours de cet exercice jusqu'à ce que le participant effectue l'achat annuel exigé.

Le conseil d'administration peut, en tout temps, modifier, suspendre ou résilier le plan d'achat moyennant un avis aux participants.

#### (c) Politique de dividende :

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2023, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,070 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,075 \$ pour chacun des deux trimestres suivants pour un total de 4 225 \$. Au cours de l'exercice 2022, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,065 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,07 \$ pour chacun des deux trimestres suivants pour un total de 3 929 \$.

#### (d) Résultat par action :

Le calcul du résultat de base par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le calcul du résultat dilué par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires dilutives.

Le résultat de base et dilué par action est calculé comme suit :

	2023	2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 089 \$	4 478 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)	14 567 839	14 541 263
Incidence dilutive des options d'achat d'actions	239 154	370 669
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (après dilution)	14 806 993	14 911 932
Bénéfice de base par action ordinaire	0,14 \$	0,31 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,14 \$	0,31 \$

Au 30 avril 2023, 381 293 options étaient exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution étant donné que leur effet aurait été antidilutif (2 000 options au 30 avril 2022).

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 14. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite) :

#### (e) Régime d'options d'achat d'actions :

La Société a un régime d'options d'achat d'actions aux termes duquel des options d'achat d'actions peuvent être attribuées à certains membres du personnel et administrateurs. Aux termes du régime, la Société peut attribuer un nombre d'options équivalant au plus à 10 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Le régime d'options d'achat d'actions est administré par le conseil d'administration qui peut déterminer, conformément aux termes du régime, les modalités de chaque option, y compris la mesure dans laquelle chaque option est exerçable pendant la durée des options.

Le prix d'exercice est habituellement déterminé selon le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la Société pour les 5 jours qui précèdent la date d'attribution des options par le conseil d'administration.

La variation des options d'achat d'actions en circulation pour les exercices 2023 et 2022 s'établit comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 30 avril 2022	806 666	22,64 \$
Attribution	217 846	34,70
Exercice	(19 942)	14,88
Renonciation	(12 604)	32,56
En circulation au 30 avril 2023	991 966	25,32 \$

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 30 avril 2021	709 086	18,02 \$
Attribution	166 472	40,34
Exercice	(57 800)	17,66
Renonciation	(11 092)	18,97
En circulation au 30 avril 2022	806 666	22,64 \$

Le tableau suivant indique les options d'achat d'actions en circulation de la Société au 30 avril 2023 :

	Juste valeur d'une option	Durée de vie contractuelle restante en années	Nombre d'options actuellement exerçables	Prix d'exercice	Options en circulation
Attribuées le 6 septembre 2018	4,42 \$	0,35	108 900	17,23 \$	108 900
Attribuées le 3 juillet 2019	3,28	1,17	327 268	14,29	350 790
Attribuées le 28 février 2020	4,78	1,83	5 625	18,95	7 500
Attribuées le 8 juillet 2020	6,95	2,19	98 538	26,75	143 483
Attribuées le 2 décembre 2020	10,74	2,59	3 664	36,77	6 514
Attribuées le 24 février 2021	18,79	2,82	1 000	60,62	2 000
Attribuées le 29 juin 2021	12,66	3,16	70 391	40,34	160 895
Attribuées le 29 juin 2022	12,90	4,16	38 510	34,91	205 384
Attribuées le 26 septembre 2022	10,80	4,41	438	28,55	3 500
Attribuées le 1er mars 2023	10,42	4,84	–	26,88	3 000

Les options émises deviennent acquises sur une base linéaire trimestrielle (6,25 % par trimestre) pendant la période d'acquisition de quatre ans et doivent être exercées au cours des cinq années suivant la date d'attribution.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 14. Capital social et régime d'options d'achat d'actions (suite) :

(e) Régime d'options d'achat d'actions (suite) :

La juste valeur des options attribuées le 29 juin 2022, le 26 septembre 2022 et le 1er mars 2023 a été déterminée au moyen de la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes selon les hypothèses qui suivent :

	Exercice 2023			Exercice 2022
	29 juin 2022	26 septembre 2022	1er mars 2023	29 juin 2021
Prix d'exercice	34,91 \$	28,55 \$	26,88 \$	40,34 \$
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5	5	5
Volatilité attendue moyenne pondérée	39,67 %	41,53 %	42,98 %	36,61 %
du cours des actions	0,77 %	0,96 %	1,06 %	0,62 %
Taux de rendement moyen pondéré	3,26 %	3,39 %	3,54 %	0,97 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré				

Pour l'exercice clos le 30 avril 2023, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 2 177 \$ (1 684 \$ pour l'exercice clos le 30 avril 2022). Les comptes de surplus d'apport sont utilisés pour comptabiliser la charge de rémunération accumulée liée aux transactions au titre de la rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres. Lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, les montants correspondants précédemment portés au crédit des surplus d'apport sont transférés dans le capital social.

### 15. Obligation de prestation restante :

La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services, alors qu'elle concluait auparavant des contrats d'hébergement (classés au titre de la maintenance et du soutien ci-après) représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années, les contrats ayant une durée initiale de trois à cinq ans. La Société conclut des contrats de maintenance et de soutien (autres que des contrats d'hébergement) ayant habituellement une durée initiale d'un an qui sont renouvelés annuellement. Ces contrats dont la durée initiale est d'un an ou moins sont exclus du tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les produits qui devraient être comptabilisés à l'avenir relativement aux obligations de prestation liées au modèle de logiciel-service et à la maintenance et au soutien faisant partie d'un contrat d'une durée initiale de plus d'un an et qui n'étaient pas satisfaites (ou qui étaient partiellement satisfaites) au 30 avril 2023 :

	2023			2022
	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026 et par la suite	Total
Logiciels-services	42 306 \$	36 808 \$	58 585 \$	137 699 \$
Maintenance et soutien	1 272	277	108	1,657
<b>Total</b>	<b>43 578 \$</b>	<b>37 085 \$</b>	<b>58 693 \$</b>	<b>139 356 \$</b>



## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Coût des ventes :

	Exercices clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022
Logiciels-services, maintenance, soutien et services professionnels		
Charges brutes	67 451 \$	59 920 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	802	746
Frais remboursables	1 916	800
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(3 038)	(2 550)
	67 131 \$	58 916 \$
Licences et matériel informatique	18 484	17 974
<b>Coût des ventes</b>	<b>85 615 \$</b>	<b>76 890 \$</b>

### 17. Impôt sur le résultat :

(a) L'impôt sur le résultat comprend les éléments suivants :

	2023	2022
Impôt exigible		
Exercice considéré	1 940 \$	3 146 \$
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	(676)	531
Charge d'impôt sur le résultat exigible	1 264 \$	3 677 \$
Impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporaires	(172) \$	(1 379) \$
Variation nette des différences temporaires déductibles non comptabilisées	144	1 204
Comptabilisation et/ou utilisation de différences temporaires non comptabilisées précédemment	(332)	(2 293)
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	720	(263)
(Économie) charge d'impôt différé	360 \$	(2 731) \$
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>1 624 \$</b>	<b>946 \$</b>

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Impôt sur le résultat (suivi):

- (b) La charge d'impôt sur le résultat diffère de la charge prévue, calculée au taux réglementaire, en raison des éléments suivants :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Taux d'imposition fédéral et provincial réglementaire de base combiné	26,50%	26,50%
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 713 \$	5 424 \$
Charge d'impôt sur le résultat combiné prévu	984	1 437
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des facteurs suivants :		
Utilisation des avantages non comptabilisés	(332)	(332)
Variation nette des avantages non comptabilisés	144	1 204
Utilisation des différences temporaires non comptabilisées précédemment	-	(1 961)
Différences permanentes et autres	828	598
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>1 624 \$</b>	<b>946 \$</b>

- (c) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés :

La variation des actifs et passifs d'impôt différé se présente comme suit pour les exercices clos le 30 avril 2023 et le 30 avril 2022 :

	<b>Solde au 30 avril 2022</b>	<b>Comptabilisé à l'état du résultat global</b>	<b>Change</b>	<b>Solde au 30 avril 2023</b>
Frais de recherche et de développement	5 345 \$	(425) \$	-	4 920 \$
Pertes nettes d'exploitation	3 418	(4)	-	3 414
Immobilisations corporelles	3 717	360	-	4 077
Provisions et charges à payer non déductible	189	9	-	198
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligation locative	342	(24)	-	318
Dons de bienfaisance	145	(2)	-	143
Frais d'émission d'actions	181	(91)	-	90
Autres	-	(12)	-	(12)
Coûts d'acquisition de contrats	(1 237)	(298)	-	(1 535)
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(416)	(124)	-	(540)
Crédits d'impôt fédéral	(1 581)	38	-	(1 543)
Frais de développement différés	(495)	(102)	-	(597)
Immobilisations incorporelles Intangibles	(2 258)	315	(108)	(2 051)
Impôt différé comptabilisé, montant net	7 350 \$	(360) \$	(108) \$	6 882 \$

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Impôt sur le résultat (suivi):

(c) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés (suite) :

	<b>Solde au 30 avril 2021</b>	<b>Comptabilisé à l'état du résultat global</b>	<b>Change</b>	<b>Solde au 30 avril 2022</b>
Frais de recherche et de développement	4 601 \$	744 \$	- \$	5 345 \$
Pertes nettes d'exploitation	1 468	1 950	-	3 418
Immobilisations corporelles	3 343	374	-	3 717
Provisions et charges à payer non déductible	153	36	-	189
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligation locative	502	(160)	-	342
Dons de bienfaisance	139	6	-	145
Frais d'émission d'actions	323	(142)	-	181
Autres	17	(17)	-	-
Coûts d'acquisition de contrats	(1 061)	(176)	-	(1 237)
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(380)	(36)	-	(416)
Crédits d'impôt fédéral	(1 605)	24	-	(1 581)
Frais de développement différés	(288)	(207)	-	(495)
Immobilisations incorporelles Intangibles	(2 705)	335	112	(2 258)
Impôt différé comptabilisé, montant net	4 507 \$	2 731 \$	112 \$	7 350 \$

Au 30 avril 2023, la Société avait des actifs d'impôt différé nets de 8 137 \$ (8 608 \$ au 30 avril 2022) et des passifs d'impôt différé nets de 1 255 \$ (1 258 \$ au 30 avril 2022) inscrits aux états consolidés de la situation financière.

La Société disposait, aux fins de l'impôt fédéral canadien sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables au titre de la RS&DE d'environ 5 090 \$ (note 5) (4 362 \$ au 30 avril 2022) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Pour l'exercice clos le 30 avril 2023, la Société a l'intention d'utiliser les crédits d'impôt non remboursables disponibles pour réduire son impôt fédéral canadien sur le résultat, dont le montant autrement exigible serait de 735 \$.

La Société disposait, aux fins de l'impôt provincial sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables de 1 296 \$ (note 5) (815 \$ au 30 avril 2022) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Pour l'exercice clos le 30 avril 2023, la Société a l'intention d'utiliser les crédits d'impôt non remboursables disponibles pour réduire son impôt provincial sur le résultat, dont le montant autrement exigible serait de 564 \$.

Au cours de l'exercice 2022, la Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 2 125 \$ au titre des pertes d'exploitation et des passifs d'impôt différé de 164 \$ au titre des crédits d'impôt fédéral se rapportant à des périodes précédentes. La comptabilisation s'explique par le fait que la probabilité qu'il existe un bénéfice imposable futur à l'égard duquel la Société pourrait imputer ces avantages fiscaux a augmenté. Le bénéfice imposable futur selon l'analyse de la rentabilité tient compte de la fusion prévue de certaines entités du groupe. Cette fusion a été réalisée le 1er mai 2022.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Impôt sur le résultat (suite) :

(d) Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net :

Aux 30 avril 2023 et 2022, les actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net, se présentaient comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>	\$
Frais de recherche et de développement	300	300	
Pertes nettes d'exploitation des filiales au Canada	2 137	2 269	
Pertes nettes d'exploitation de la filiale au Royaume-Uni	74	81	
Pertes en capital	854	854	
Autres	(27)	22	
<b>Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net</b>	<b>3 338</b>	<b>3 526</b>	<b>\$</b>

Les filiales canadiennes ont accumulé des frais de recherche et de développement non comptabilisés d'environ 1 435 \$ (1 435 \$ au 30 avril 2022) à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral, de 726 \$ (néant au 30 avril 2022) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec et d'environ 778 \$ (738 \$ au 30 avril 2022) à l'égard de l'impôt sur le résultat de l'Ontario. Ces montants peuvent être reportés indéfiniment et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir. En outre, les filiales canadiennes disposaient de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation totalisant environ 11 656 \$ (12 151 \$ au 30 avril 2022) à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral, environ 3 170 \$ (3 878 \$ au 30 avril 2022) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec et environ 1 485 \$ (néant au 30 avril 2022) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial de l'Ontario. Ces pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable au cours d'exercices à venir.

La filiale au Royaume-Uni de la Société disposait de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés à l'égard de l'impôt totalisant environ 391 \$ (233 £) (426 \$ (264 £) au 30 avril 2022). Ces reports de pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir.

La Société et ses filiales avaient cumulé des pertes en capital non comptabilisées d'environ 6 384 \$ (6 384 \$ au 30 avril 2022) qui pourraient être utilisées pour réduire les gains en capital futurs.

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments puisqu'il est improbable qu'il existe un bénéfice imposable futur à l'égard duquel la Société pourrait imputer ces avantages fiscaux.

Passifs d'impôt différé non comptabilisés :

Au 30 avril 2023, aucun passif d'impôt différé n'était comptabilisé au titre des différences temporaires découlant des participations dans des filiales, puisque la Société contrôle les décisions qui influent sur la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que ces différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

### 18. Charges liées au personnel :

	<b>Exercices clos les</b>	
	<b>30 avril 2023</b>	<b>30 avril 2022</b>
Salaires, y compris les primes et les commissions	92 451	81 908
Autres avantages à court terme	7 045	6 231
Versements aux régimes à cotisations définies	4 881	4 277
	<b>104 377</b>	<b>92 416</b>

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 19. Autres produits :

	Exercices clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022
Charges d'intérêts sur des emprunts bancaires et autres	201 \$	314 \$
Charges de désactualisation au titre des intérêts – obligations locatives	205	308
Perte de change	135	377
Produits d'intérêts	(686)	(474)
Profit sur la réévaluation de l'obligation locative	-	(573)
	<b>(145) \$</b>	<b>(48) \$</b>

Les produits d'intérêts pour le 30 avril 2022 comprennent un remboursement d'intérêts de 299 \$ au titre du règlement du passif d'impôt repris (le « passif dû à l'ARC »), qui était inclus dans la contrepartie totale pour l'acquisition d'OrderDynamics Corporation.

### 20. Provisions, éventualités et autres engagements :

Idans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites, à des demandes en justice et à des éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable.

Au 30 avril 2023, compte non tenu des contrats de location comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes de l'IFRS 16, la Société avait d'autres engagements qui incluent des contrats de location simple de moins de douze mois et des engagements aux termes de contrats de service, y compris les coûts de l'infrastructure de l'infonuagique public. Les paiements minimaux se présentent comme suit :

	Paiements exigibles par période			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	Après 5 ans
Autres obligations contractuelles	26 462 \$	10 177 \$	16 285 \$	- \$

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 21. Transactions avec des parties liées :

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration (membres de la direction et non-membres de la direction) et les membres du comité de direction qui reportent directement au président et chef de la direction de la Société.

Au 30 avril 2023, les principaux dirigeants et leurs conjoints contrôlent 18,9 % (21,6 % au 30 avril 2022) des actions ordinaires émises de la Société. La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants au titre de leurs services s'établit comme suit :

	Exercices clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022
Salaires	5,109	5,201 \$
Autres avantages à court terme	249	246
Versements aux régimes à cotisations définies	141	146
	<b>5,499</b>	<b>5,593 \$</b>

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 416 \$ (300 \$ en 2022) aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2023. Au 30 avril 2023, l'encours des prêts se chiffrait à 142 \$ (241 \$ en 2022) et il était comptabilisé au titre des autres créances et autres créances à long terme dans les états consolidés de la situation financière.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 22. Instruments financiers et gestion du risque :

Classement des instruments financiers

Le tableau ci-dessous résume les instruments financiers et leurs classements.

	2023			2022
	Juste valeur	Coût amorti	Total	
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	21 235 \$	21 235 \$	23 004 \$
Placements à court terme	-	15 835	15 835	20 239
Créances	-	22 900	22 900	16 962
Produits dérivés de change compris dans les autres créances	285	-	285	-
Produits dérivés de change compris dans les autres créances à long terme	117	-	117	-
Autres créances et autres créances à long terme	-	484	484	241
	<b>402 \$</b>	<b>60 454 \$</b>	<b>60 856 \$</b>	<b>60 176 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Créditeurs et charges à payer	- \$	20 396 \$	20 396 \$	16 360 \$
Produits dérivés de change compris dans les créditeurs et charges à payer	1 273	-	1 273	611
Produits dérivés de change compris dans les autres créances à long terme	253	-	253	-
Long-term debt	-	-	-	8 400
	<b>1 526 \$</b>	<b>20 396 \$</b>	<b>21 922 \$</b>	<b>25 371 \$</b>

(a) Informations relatives à la juste valeur

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte.

La juste valeur de la dette à long terme a été établie selon le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt que la Société pourrait obtenir pour des prêts assortis de modalités, de conditions et d'échéances semblables. Au 30 avril 2022, il n'y avait pas de différence importante entre la juste valeur et la valeur comptable du prêt à terme.

La juste valeur des dérivés qui sont des contrats de change à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui se fonde sur la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux stipulé dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux que la contrepartie utiliserait si elle renégociait le même contrat à la date d'évaluation aux mêmes conditions. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie en fonction de taux à terme en tenant compte du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité ainsi que du risque de crédit de l'instrument financier.



## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 22. Instruments financiers et gestion du risque (suite) :

#### (b) Gestion du risque

Comme elle détient des instruments financiers, la Société est exposée aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt et risque de marché.

##### *Risque de change*

La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains. Ces soldes peuvent donc entraîner des profits ou des pertes en raison des fluctuations de cette devise. La Société peut conclure des contrats de change afin de a) neutraliser l'incidence de la fluctuation du dollar américain sur ses actifs monétaires nets libellés en dollars américains et b) couvrir les produits futurs hautement probables libellés en dollars américains. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés est contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la comptabilisation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et de créances connexes.

##### Instruments dérivés non désignés comme couvertures

Au 30 avril 2023, la Société avait trois contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'au 31 juillet 2023 visant la conversion de 2 650 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,3352 \$ CA dans le but d'obtenir 3 538 \$ CA. Au 30 avril 2023, la Société a enregistré une perte de change latente de 51 \$ dans les créditeurs et charges à payer qui représente la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Au 30 avril 2022, la Société avait deux contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnaient jusqu'en juillet 2022 visant la conversion de 4 300 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,254 \$ CA dans le but d'obtenir 5 392 \$ CA. Au 30 avril 2022, la Société avait enregistré une perte de change latente de 131 \$ dans les créditeurs et charges à payer qui représentait la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

##### Instruments dérivés désignés comme couvertures de produits

Au 30 avril 2023, la Société avait soixante-quatre contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'en juillet 2025 visant la conversion de 105 500 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,3376 \$ CA dans le but d'obtenir 141 115 \$ CA. Des contrats de change en cours désignés comme couvertures d'un montant de 105 500 \$ US, une tranche de 93 500 \$ US a trait aux produits hautement probables libellés en dollars américains attendus au cours des 24 prochains mois jusqu'en avril 2025, tandis qu'une tranche de 12 000 \$ US a trait à des produits réalisés libellés en dollars américains. Des contrats de change en cours désignés comme couvertures d'un montant de 93 500 \$ US ayant trait aux produits hautement probables attendus libellés en dollars américains, une tranche de 50 000 \$ US a trait aux produits hautement probables attendus au cours des 12 prochains jusqu'en avril 2024, et une tranche de 43 500 \$ US a trait aux produits hautement probables attendus au cours des douze prochains mois jusqu'en avril 2025. Au 30 avril 2023, la Société avait enregistré un profit latent de 402 \$ dans les autres créances et une perte de change latente de 1 475 \$ dans les créditeurs et charges à payer qui représentent la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Au 30 avril 2022, la Société avait vingt contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'en juillet 2023 visant la conversion de 36 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,2716 \$ CA dans le but d'obtenir 45 779 \$ CA. Des contrats de change en cours désignés comme couvertures d'un montant de 36 000 \$ US, une tranche de 24 000 \$ US a trait aux produits hautement probables libellés en dollars américains attendus au cours des douze prochains mois jusqu'en avril 2023, tandis qu'une tranche de 12 000 \$ US a trait à des produits réalisés libellés en dollars américains. Au 30 avril 2022, la Société avait enregistré une perte de change latente de 480 \$ dans les créditeurs et charges à payer qui représente la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 22. Instruments financiers et gestion du risque (suite) :

#### (b) Gestion du risque (suite)

Instruments dérivés désignés comme couvertures de produits (suite) :

	Valeur comptable des instruments de couverture			Variation de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
	Montant nominal de l'instrument de couverture	Actifs présentés dans les autres créances	Passifs présentés dans les créditeurs et charges à payer	
Couvertures de flux de trésorerie :				
Risque de change au 30 avril 2023	105 500 US\$	402 CA\$	1 475 CA\$	(1 073) CA\$
Risque de change au 30 avril 2022	36 000 US\$	- CA\$	480 CA\$	(480) CA\$

Composantes du cumul des autres éléments du résultat global liées à la couverture

Le tableau suivant présente l'évolution des autres éléments du résultat global depuis que les instruments dérivés ont été désignés comme des instruments dérivés de couverture.

	2023	2022
Cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(201) \$	492 \$
Variation de la juste valeur sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(3 145)	(1 012)
Montants reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et compris dans ce qui suit :		
Produits	2 657	33
Autres charges	482	286
Cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie	(207) \$	(201) \$
Cumul des autres éléments du résultat global – écart de conversion au titre des établissements à l'étranger à la clôture de la période	190	(1 233)
<b>Cumul des autres éléments du résultat global à la clôture de la période</b>	<b>(17) \$</b>	<b>(1 434) \$</b>

Au 30 avril 2023, un montant de 207 \$ au titre du profit net présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être classé dans le résultat net au cours des vingt-quatre prochains mois.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 22. Instruments financiers et gestion du risque (suite) :

#### (b) Gestion du risque (suite)

##### Risque de change (suite)

Exposition au risque de change

Le tableau suivant donne une indication des expositions importantes de la position de change de la Société à l'exception des dérivés de couverture désignés se rapportant aux produits futurs hautement probables aux 30 avril 2023 et 2022.

	2023					2022			
	DKK	US\$	£	€	AU\$	DKK	US\$	£	€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 334	3 998	42	301	-	5 661	4 204	29	1 045
Créances	6 991	16 805	22	1 056	106	8 119	14 148	37	201
Autres créances	396	78	-	-	-	369	55	-	-
Créditeurs et charges à payer	(2 685)	(5 306)	(102)	(301)	-	(5 918)	(2 691)	(88)	(300)
Instruments financiers dérivés – montant notionnel	-	(14 650)	-	-	-	-	(16 300)	-	-
	6 036	925	(38)	1 056	106	8 231	(584)	(22)	946

Les taux de change suivants ont été appliqués durant les exercices clos les 30 avril 2023 et 2022 :

	2023		2022	
	Taux moyen	Taux à la date de présentation	Taux moyen	Taux à la date de présentation
\$ CA par \$ US	1,3303	1,3546	1,2547	1,2851
\$ CA par £	1,5979	1,7023	1,7050	1,6158
\$ CA par €	1,3870	1,4925	1,4461	1,3551
\$ CA par DKK	0,1864	0,2002	0,1945	0,1821
\$ CA par \$ AU	0,9028	0,8962	0,9239	0,9074

Si on se base sur la position de change de la Société mentionnée ci-dessus, une variation des taux de change à la date de présentation qui tiendrait compte d'une appréciation de 5 % aurait eu les répercussions suivantes sur le bénéfice net, si toutes les autres variables demeuraient constantes.

	2023				2022		
	US\$	£	€	AU\$	US\$	£	€
(Diminution) augmentation du bénéfice net	63	(3)	79	5	(18)	(2)	64

Une dépréciation de 5 % de ces devises aurait un effet équivalent, mais opposé, sur le bénéfice net, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes.

Toutes les fluctuations entre le dollar canadien et la couronne danoise n'ont aucune incidence sur le bénéfice de la Société puisque tous les montants libellés en couronnes danoises sont liés à un établissement à l'étranger. Les écarts de change lors de la conversion de monnaie n'ont pas d'incidence sur le bénéfice.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 22. Instruments financiers et gestion du risque (suite) :

#### (b) Gestion du risque (suite)

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit désigne le risque associé à la perte financière qui découlerait si un tiers venait à manquer à ses obligations.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les créances et les autres créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

Au 30 avril 2023, aucun client ne représentait individuellement plus de 10 % du total des comptes clients et des travaux en cours (aucun client ne représentait plus de 10 % au 30 avril 2022). En règle générale, il n'y a aucune concentration particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

La Société a une entente, qui a été automatiquement renouvelée au cours de l'exercice 2023 avec une société d'État fédérale et avec un autre assureur (« les assureurs »), selon laquelle, en cas de faillite, les assureurs prennent en charge le risque de perte sur créances jusqu'à concurrence de 90 % des créances de certains clients étrangers et nationaux admissibles. L'assurance comporte une franchise et spécifie un montant maximal de 2 000 \$ US (2 000 \$ US au 30 avril 2022) à l'égard des pertes subies sur les exportations et de 570 \$ US (570 \$ US au 30 avril 2022) à l'égard des pertes subies sur le marché intérieur au cours de toute période visée par la police. Chaque année, la période d'assurance s'étend du 1er février au 31 janvier.

La Société établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'un montant jugé suffisant pour fournir une protection appropriée contre les pertes subies lorsque le montant total des créances présente un risque de non-recouvrement. Les comptes échus sont examinés individuellement et des ajustements sur le montant de la provision sont comptabilisés lorsqu'ils sont jugés nécessaires pour présenter les créances à leur valeur de réalisation. Si la situation financière des clients se détériore et entraîne une diminution de leur capacité ou de leur volonté d'effectuer un paiement, des provisions additionnelles pour créances douteuses sont comptabilisées. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable des créances.

	2023	2022
Pas en souffrance	15 797 \$	10 515 \$
En souffrance depuis 1 à 180 jours	7 865	6 904
En souffrance depuis plus de 180 jours	13	469
	23 675	17 888
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(775)	(926)
	<b>22 900 \$</b>	<b>16 962 \$</b>

<b>Correction de valeur pour pertes de crédit attendues :</b>	2023	2022
Solde à l'ouverture	926 \$	1 290 \$
Pertes de valeur comptabilisées – radiation	(425)	(199)
(Reprises de provisions) provisions supplémentaires	274	(165)
<b>Solde</b>	<b>775 \$</b>	<b>926 \$</b>

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 22. Instruments financiers et gestion du risque (suite) :

#### (b) Gestion du risque (suite)

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et l'effet de levier financier, comme il est décrit dans les informations sur le capital à la note 23 ci-dessous. Elle le fait également en surveillant les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration doit analyser et approuver les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction importante hors du cadre normal de ses activités commerciales.

Les paiements contractuels au titre des passifs financiers de la Société aux 30 avril 2023 et 2022 s'établissaient comme suit :

	30 avril 2023			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	Par la suite
Créditeurs et charges à payer	21 669	\$ 21 669	\$ -	\$ -
Autres charges à payer à long terme	253	-	253	-
	<b>21 922</b>	<b>\$ 21 669</b>	<b>\$ 253</b>	<b>\$ -</b>

	30 avril 2022			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	Par la suite
Créditeurs et charges à payer	16 971	\$ 16 971	\$ -	\$ -
Dette à court terme et dette à long terme	8 400	1 200	7 200	-
	<b>25 371</b>	<b>\$ 18 171</b>	<b>\$ 7 200</b>	<b>\$ -</b>

##### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Société aux instruments financiers comportant un risque de taux d'intérêt est négligeable.

##### *Risque des prix du marché*

Le risque des prix du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque des prix du marché se compose de trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. Les autres risques de prix comprennent les fluctuations de la valeur causées par des facteurs particuliers à l'instrument financier ou à l'émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments semblables négociés dans le marché. L'exposition de la Société aux instruments financiers comportant des caractéristiques de risque des prix du marché n'est pas significative.

## Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 23. Informations sur le capital :

La Société définit le capital comme étant les capitaux propres, les emprunts aux termes de conventions de crédit, et les avances bancaires, moins la trésorerie et les placements à court terme. La Société gère le capital avec pour objectifs de protéger sa capacité à financer ses opérations pour continuer l'exploitation, d'assurer suffisamment de liquidités pour financer ses opérations, le fonds de roulement, les dépenses d'investissement, la croissance interne, les acquisitions futures éventuelles, et pour fournir un rendement pour les actionnaires grâce à sa politique de dividende. Les objectifs de gestion du capital restent les mêmes que pour l'exercice précédent.

Les politiques de gestion du capital de la Société comprennent également l'accroissement de la valeur pour les actionnaires en concentrant la possession de ses actions par le rachat des actions de la Société à des fins d'annulation, par des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, lorsque la Société considère que cela est judicieux.

Dans le but de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut, avec l'approbation du conseil d'administration et dans certaines circonstances précises, émettre des actions, racheter des actions pour annulation, ajuster le montant des dividendes à verser aux actionnaires, rembourser des emprunts et prolonger ou modifier ses facilités bancaires et ses facilités de crédit lorsqu'elle le juge approprié. La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable, sur laquelle aucun prélèvement n'avait été effectué au 30 avril 2023 et qui peut servir à des fins générales. La convention bancaire et les facilités de crédit de la Société exigent le respect de ratios financiers. La Société se conformait à ces clauses restrictives au 30 avril 2023 et au 30 avril 2022. Par ailleurs, la Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur autre que ses clauses de la convention bancaire.

### 24. Secteur opérationnel :

La direction a structuré la Société en un seul secteur isolable, soit celui de la mise au point et de la commercialisation de logiciels de distribution et de services connexes à l'échelle de l'entreprise. Les immobilisations corporelles (y compris les actifs au titre de droits d'utilisation), le goodwill et les autres immobilisations incorporelles de la Société sont situés en quasi-totalité au Canada et au Danemark. Pour le Danemark, les immobilisations corporelles (y compris les actifs au titre de droits d'utilisation), le goodwill et les autres immobilisations incorporelles (y compris les frais de développement différés) au 30 avril 2023 totalisaient 595 \$, 6 684 \$ et 5 704 \$, respectivement (540 \$, 6 080 \$ et 5 720 \$ en 2022). Pour le Canada, les montants correspondants étaient 2 915 \$, 10 783 \$ et 5 837 \$ respectivement (6 071 \$, 10 783 \$ et 6 451 \$ en 2022). Au 30 avril 2023, le total des actifs liés aux activités au Danemark s'établissait à 16 910 \$ (15 300 \$ au 30 avril 2022). Les filiales de la Société situées aux États-Unis et au Royaume-Uni sont des entreprises de vente et de service offrant uniquement des services de mise en œuvre et de soutien.

Un résumé des produits selon les secteurs géographiques dans lesquels sont établis les clients de la Société figure ci après :

	Exercices clos les	
	30 avril 2023	30 avril 2022
Canada	27 276 \$	29 264 \$
États-Unis	104 560	89 185
Europe	18 097	17 350
Autres	2 491	1 401
	<b>152 424</b>	<b>137 200 \$</b>

## **Tecsys Inc.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### **25. Paiements au titre d'acquisitions d'entreprises antérieures :**

Au 30 avril 2021, les autres passifs courants comprenaient une retenue compensatoire de 500 \$ se rapportant à l'acquisition de Orderdynamics Corporation. Au cours de l'exercice 2022, la Société a effectué le paiement final de 500 \$ aux vendeurs.

### **26. Événement postérieur à la date du bilan :**

Le 29 juin 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,075 \$ par action devant être versé le 4 août 2023 aux actionnaires inscrits le 14 juillet 2023.





**Tecsys Inc.**  
**1, Place Alexis Nihon**  
**Bureau 800**  
**Montréal, Québec H3Z 3B8**  
**Canada**  
**Tél. : (800) 922-8649**  
**(514) 866-0001**  
**Télec. : (514) 866-1805**

**[www.tecsys.com](http://www.tecsys.com)**

**Droits d'auteur © Tecsys Inc. 2023**

Tous les noms, marques de commerce, produits et services mentionnés sont des marques déposées ou non de leurs propriétaires respectifs.